



**Jolicoeur
& Associés**
ÉTUDES ET SONDAGES

EVALUATION**CONSEIL**.COM
Bureau d'évaluation de programmes

CENTRE NATIONAL DE SONDAGE
www.sondagecns.com

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2008

**ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE
ET ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-550-54462-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-54485-2 (version pdf)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	7
FAITS SAILLANTS.....	9
INTRODUCTION	11
1 – MÉTHODOLOGIE	13
SECTION 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS	14
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15
SECTION 2.1 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL	16
SECTION 2.2 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	17
SECTION 2.3 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
SECTION 2.4 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	21
SECTION 2.5 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE JURIDIQUE	23
SECTION 2.6 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE	24
3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	25
SECTION 3.0 – NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS	26
SECTION 3.1 – VENTILATION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL (STATUT D'EMPLOI) SELON LA RÉGION ET LE SEXE	27
SECTION 3.1B – VENTILATION DU NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC, LE STATUT D'EMPLOI ET LE SEXE	29
SECTION 3.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
SECTION 3.3 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
SECTION 3.3B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC.....	34
SECTION 3.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES CONCERNANT L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	36
SECTION 3.3D – RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
SECTION 3.3E – EXIGENCES À L'EMBAUCHE	38
SECTION 3.4 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	41
SECTION 3.4B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC	42
SECTION 3.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	43
SECTION 3.4D – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	44
SECTION 3.4E – CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	45

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	46
SECTION 4.1 – LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	47
SECTION 4.1B – PRÉVISION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC	48
SECTION 4.1C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	50
SECTION 4.1D – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	51
SECTION 4.2 – LES INTENTIONS DE MISES À PIED.....	52
SECTION 4.2B – MISES À PIED PRÉVUES DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC	53
SECTION 4.2C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	55
SECTION 4.3 – LES INTENTIONS DE FORMATION	56
SECTION 4.3B – INTENTION DE FORMATION DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC	57
SECTION 4.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	59
SECTION 4.3D – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	60
SECTION 4.4 – LES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	61
SECTION 4.4B – DÉPARTS À LA RETRAITE DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE SELON LA MRC	62
SECTION 4.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DE L'ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ASSISTANCE SOCIALE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	64
SECTION 4.4D – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	65
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	67
SECTION 5.1 – PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	68
SECTION 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	70
SECTION 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	72
SECTION 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS.....	74
ANNEXES.....	77
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE	78
ANNEXE 2 – DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS.....	85
ANNEXE 3 – LISTES DES CNP MENTIONNÉES.....	90

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS.....	17
FIGURE 2 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
FIGURE 3 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	21
FIGURE 4 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	23
FIGURE 5 : ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	24
FIGURE 6 : STATUT D'EMPLOI SELON LA RÉGION (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL)	27
FIGURE 7 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SELON LE SEXE	28
FIGURE 8 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC	29
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
FIGURE 10 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
FIGURE 11 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	34
FIGURE 12 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'EMBAUCHE	36
FIGURE 13 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
FIGURE 14 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	39
FIGURE 15 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	41
FIGURE 16 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	42
FIGURE 17 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	43
FIGURE 18 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	47
FIGURE 19 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	48
FIGURE 20 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	50
FIGURE 21 : INTENTION D'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	51
FIGURE 22 : INTENTION DE MISES À PIED	52
FIGURE 23 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED	55
FIGURE 24 : INTENTION DE FORMATION	56
FIGURE 25 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION	59
FIGURE 26 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	60
FIGURE 27 : DÉPARTS À LA RETRAITE	61
FIGURE 28 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE.....	64
FIGURE 29 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	65
FIGURE 30 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	68
FIGURE 31 : ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE.....	69
FIGURE 32 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	70
FIGURE 33 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	72
FIGURE 34 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES.....	74

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TAUX DE RÉPONSE	14
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL.....	16
TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS).....	18
TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	20
TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	22
TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	23
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	24
TABLEAU 8 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
TABLEAU 9 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL).....	27
TABLEAU 10 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE	28
TABLEAU 11 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC	30
TABLEAU 12 : STATUT D'EMPLOI SELON LA MRC	30
TABLEAU 13 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE ET LA MRC	31
TABLEAU 14 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS.....	32
TABLEAU 15 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	33
TABLEAU 16 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	35
TABLEAU 17 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS SELON LA MRC.....	35
TABLEAU 18 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	36
TABLEAU 19 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
TABLEAU 20 : SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	38
TABLEAU 21 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE.....	39
TABLEAU 22 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	40
TABLEAU 23 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	41
TABLEAU 24 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	42
TABLEAU 25 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	43
TABLEAU 26 : CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	44
TABLEAU 27 : CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	45
TABLEAU 28 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	47
TABLEAU 29 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	49
TABLEAU 30 : NOMBRE D'EMBAUCHES PRÉVUES SELON LA MRC	49
TABLEAU 31 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE	50
TABLEAU 32 : EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	51
TABLEAU 33 : INTENTION DE MISES À PIED	52
TABLEAU 34 : MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	53

TABLEAU 35 : NOMBRE DE MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	54
TABLEAU 36 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED	55
TABLEAU 37 : INTENTION DE FORMATION	56
TABLEAU 38 : INTENTION DE FORMATION SELON LA MRC	57
TABLEAU 39 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS VISÉS PAR LA FORMATION SELON LA MRC	58
TABLEAU 40 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION.....	59
TABLEAU 41 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	60
TABLEAU 42 : DÉPARTS À LA RETRAITE	61
TABLEAU 43 : DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	62
TABLEAU 44 : NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	63
TABLEAU 45 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE	64
TABLEAU 46 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	66
TABLEAU 47 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	68
TABLEAU 48 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON QUE LE RESPONSABLE DES RH CONSACRE PLUS OU MOINS 50 % DE SA TÂCHE ..	69
TABLEAU 49 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	71
TABLEAU 50 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	73
TABLEAU 51 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES	75

FAITS SAILLANTS

Portrait des établissements

Le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique compte **791 établissements**, dont **464 établissements** de cinq travailleurs et plus. Le regroupement compte aussi **19 166 travailleurs**, dont 18 420 dans les établissements de cinq travailleurs et plus.

Bien que les établissements de cinq travailleurs et plus représentent 59 % de l'ensemble des établissements, ils emploient 96 % de tous les travailleurs du regroupement.

Au cours des douze derniers mois

Embauche (douze derniers mois)

- **65 %** des travailleurs du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique étaient employés à **temps plein**;
- Parmi les travailleurs à **temps partiel**, **75 % sont des femmes**;
- **71 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique **ont embauché de nouveaux travailleurs**; **38 %** des établissements invoquent la création d'un nouveau poste comme **raison d'embauche**.

Difficultés de recrutement (douze derniers mois)

- **51 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique **ont éprouvé des difficultés de recrutement**;
- Le **manque de candidats qualifiés** est la principale cause des difficultés de recrutement.

Au cours des douze prochains mois

Embauche (douze prochains mois)

- **49 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique **comptent embaucher** au cours des douze prochains mois;
- Ces prévisions d'embauche concernent quelque **1 022 nouveaux travailleurs** dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Mises à pied (douze prochains mois)

- **10 %** des établissements de cinq employés et plus de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique **prévoient effectuer des mises à pied** au cours des douze prochains mois;
- Dans l'ensemble, ce sont **126 travailleurs** qui seront **visés** par ces mises à pied.

Formation (douze prochains mois)

- **78 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique **ont l'intention d'offrir de la formation** à leurs travailleurs.

Retraite (douze prochains mois)

- **21 %** des établissements de cinq employés et plus de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique anticipent que certains de leurs travailleurs **prendront leur retraite** au cours des douze prochains mois.

Gestion des ressources humaines (GRH)

- **62 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique **ont un travailleur attitré à la GRH**.
- Dans **59 %** des établissements, le **travailleur attitré** à la GRH **y consacre moins de 50 %** de l'ensemble de sa tâche;
- **Un établissement sur cinq n'a aucune politique de GRH**.

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

L'enquête a permis de contacter 5 195 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Abitibi-Témiscamingue (LIC), ce qui représente un taux de réponse de 85,6 %. Le nombre réel d'établissements est estimé à 6 151. Parmi les établissements enquêtés, 40,3 % (2 479) sont des établissements de cinq (5) employés et plus.

Les données sont présentées en cinq (5) chapitres :

- Chapitre 1 : Méthodologie;
- Chapitre 2 : Description des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Chapitre 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers mois**;
- Chapitre 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains mois**;
- Chapitre 5 : Gestion des ressources humaines.

NOTE : LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

1 – MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Un prétest du questionnaire français a été effectué le mardi 18 mars 2008 auprès de 37 établissements dans le but d'assurer son bon déroulement. De ce nombre, 15 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 22 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 18 mars au 23 mai 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue. Des 4 446 entrevues téléphoniques complétées, 4 432 ont été administrées en français et 14 en anglais. Le temps moyen d'entrevue est d'environ 14,7 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,4 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues, l'écoute des entrevues a été effectuée régulièrement par les superviseurs tout au long de la collecte en plus d'une validation de 10 % de celles-ci.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre de travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans les tableaux, « Effectifs » représente le nombre pondéré d'établissements ou de travailleurs concernés. Ces nombres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base du nombre d'établissements ayant répondu à chacune des questions.

Section 1.1 – Représentativité des établissements

La section 1.1 contient les taux de réponse obtenus. Les résultats sont présentés pour chaque MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille des établissements ainsi qu'en fonction des regroupements sectoriels.

Tableau 1 : Taux de réponse

	Taux de réponse
Témiscamingue	86,64%
Ville de Rouyn-Noranda	84,47%
Abitibi-Ouest	87,79%
Abitibi	85,91%
Vallée-de-l'Or	84,68%
0 à 4 travailleur(s)	84,03%
5 à 19 travailleurs	88,72%
20 à 49 travailleurs	86,46%
50 travailleurs et plus	82,05%
Agroalimentaire	88,16%
Forêt. bois et papier	87,11%
Mines et première transformation des métaux	82,35%
Services publics et construction	82,35%
Fabrication autre qu'alimentaire. bois et première transformation des métaux	90,96%
Commerce de gros et de détail	85,51%
Transport et entreposage	88,24%
Hébergement. restauration. communications et information. industrie	84,68%
Finances. assurances et services immobiliers	86,55%
Services professionnels. administratifs et gestion des déchets	90,17%
Enseignement. santé. assistance sociale et administration publique	81,20%
Autres services	85,26%
Total	85,66 %

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel (Section 2.1);
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (Section 2.2);
- Les établissements selon la MRC (Section 2.3);
- Les établissements selon la forme juridique (Section 2.4);
- Les établissements selon la dépendance juridique (Section 2.5);
- Les établissements selon l'orientation lucrative (Section 2.6).

NOTE : LES DOUZE REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

Section 2.1 – Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

Le tableau suivant contient la répartition des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, le nombre de travailleurs ainsi que le regroupement sectoriel.

Tableau 2

Répartition des établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

	%
Témiscamingue	14,4%
Rouyn-Noranda	24,7%
Abitibi-Ouest	13,7%
Abitibi	16,9%
Vallée-de-l'Or	30,4%
0 à 4 travailleur(s)	59,7%
5 à 19 travailleurs	29,1%
20 à 49 travailleurs	7,2%
50 travailleurs et plus	4,0%
Agroalimentaire	7,7%
Forêt, bois et papier	4,2%
Mines et première transformation des métaux	1,4%
Services publics et construction	6,2%
Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux	3,2%
Commerce de gros et de détail	18,4%
Transport et entreposage	6,9%
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et	11,0%
Finances, assurances et services immobiliers	5,3%
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	9,3%
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	12,9%
Autres services	13,6%
Effectifs	6151

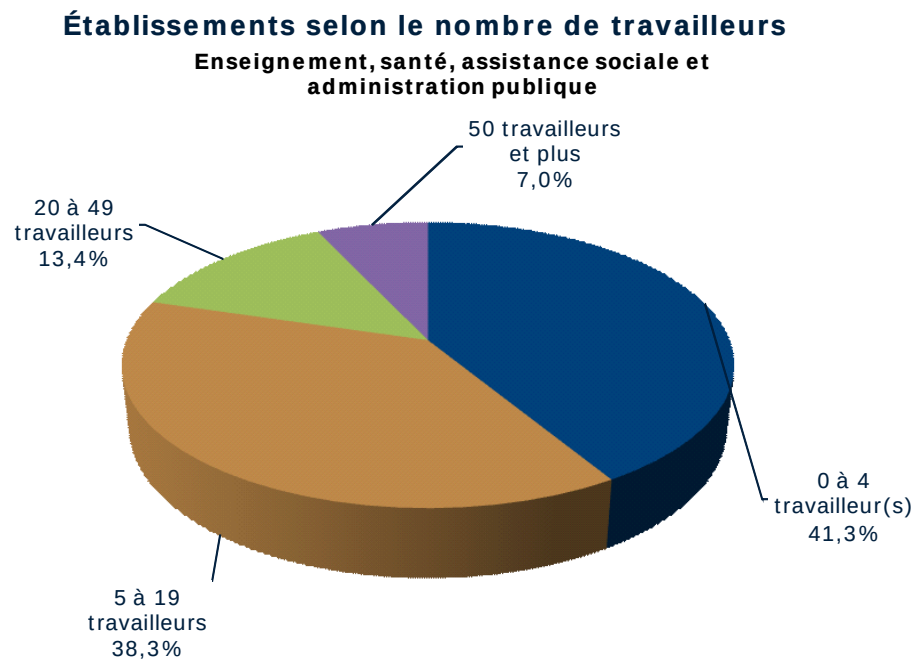
Les 6 151 établissements présents dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue sont assez bien répartis entre les différentes municipalités régionales de comté. Avec 30,4 % du total, la MRC de La Vallée-de-l'Or est celle qui en contient le plus. Le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique représente 12,9 % des établissements de la région.

La plupart des établissements de la région (59,7 %) comptent moins de cinq travailleurs rémunérés. Les établissements de la région génèrent principalement des activités économiques dans le regroupement sectoriel du Commerce de gros et de détail (18,4 %), des Autres services (13,6 %), de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (12,9 %) et de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles (11 %).

Section 2.2 – Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

La section 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le nombre de travailleurs maximal atteint au cours des douze derniers mois.

Figure 1



Le tableau 3 renferme les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 3

**Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs
(proportions)**

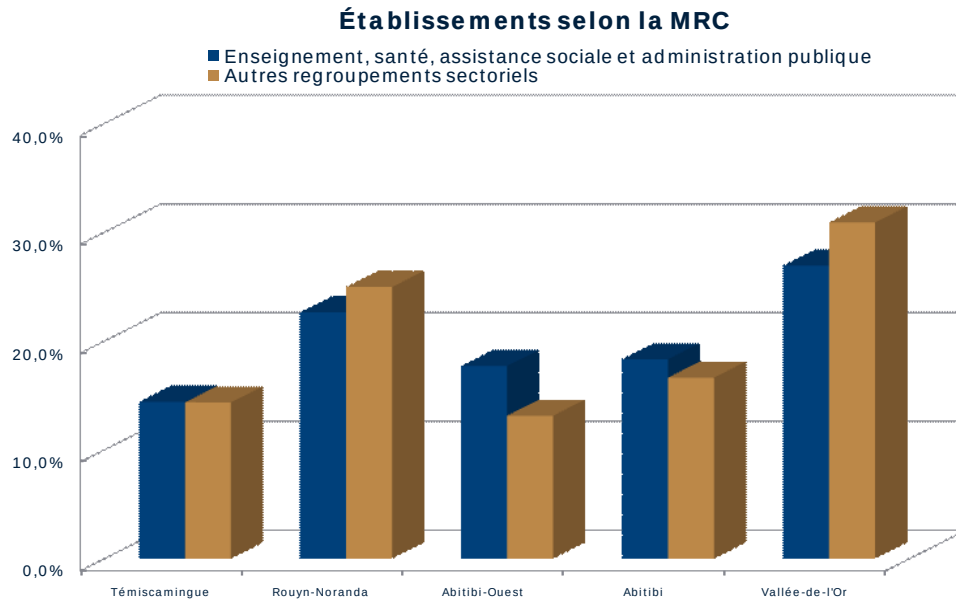
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
0 à 4 travailleur(s)	41,3%	62,4%	59,7%
5 à 19 travailleurs	38,3%	27,8%	29,1%
20 à 49 travailleurs	13,4%	6,2%	7,2%
50 travailleurs et plus	7,0%	3,6%	4,0%
Effectifs	791	5360	6151

La proportion des établissements de petite taille comprenant moins de cinq travailleurs est moins élevée dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (41,3 %) que dans les autres regroupements sectoriels (62,4 %). Les établissements de grande taille, comprenant 50 travailleurs et plus, y sont proportionnellement plus nombreux.

Section 2.3 – Les établissements selon la MRC

La section 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. L'histogramme compare les données du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique et des autres regroupements sectoriels.

Figure 2



La MRC dans laquelle on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique est celle de La Vallée-de-l'Or (26,9 %), suivie de la ville de Rouyn-Noranda (22,6 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 4

Répartition des établissements selon la MRC

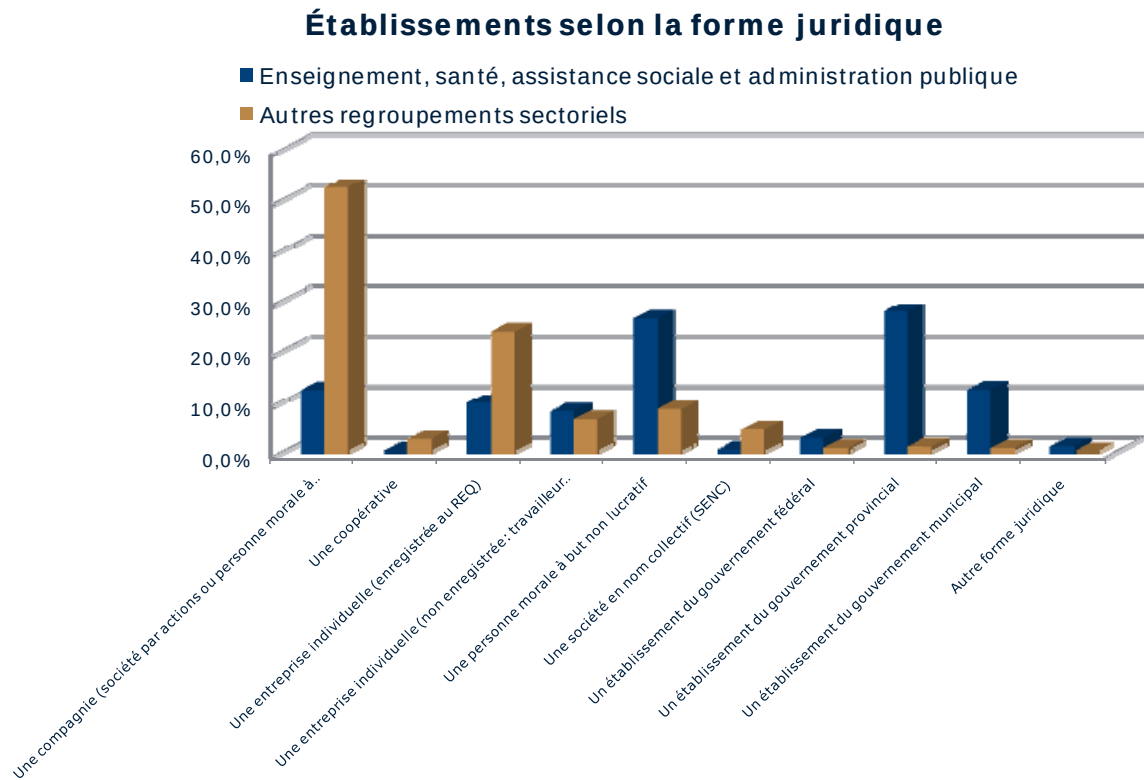
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	14,4%	14,4%	14,4%
Rouyn-Noranda	22,6%	25,0%	24,7%
Abitibi-Ouest	17,7%	13,1%	13,7%
Abitibi	18,3%	16,6%	16,9%
Vallée-de-l'Or	26,9%	30,9%	30,4%
Effectifs	791	5360	6151

La répartition entre les cinq MRC des établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique est très semblable à la répartition des établissements des autres regroupements sectoriels.

Section 2.4 – Les établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans cette section.

Figure 3



Les données contenues dans le tableau suivant sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 5

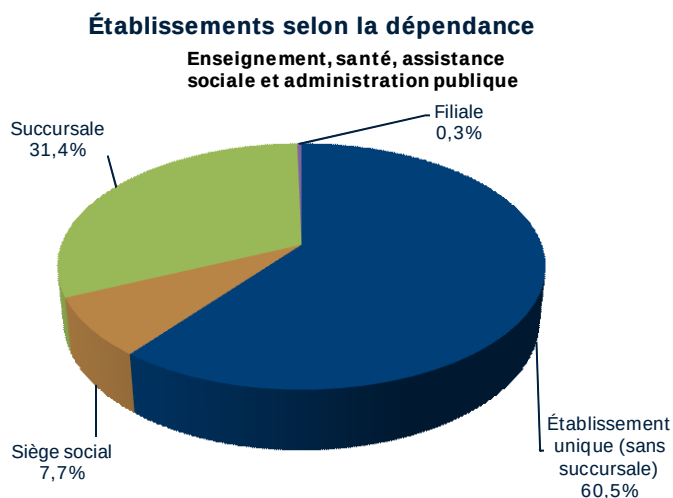
Répartition des établissements selon la forme juridique

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	12,1%	52,3%	47,1%
Une coopérative	,2%	2,4%	2,1%
Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	9,6%	23,8%	22,0%
Une entreprise individuelle (non enregistrée: travailleur autonome ou indépendant)	8,0%	6,4%	6,6%
Une personne morale à but non lucratif	26,3%	8,4%	10,7%
Une société en nom collectif (SENC)	,3%	4,4%	3,9%
Un établissement du gouvernement fédéral	2,6%	,7%	1,0%
Un établissement du gouvernement provincial	27,7%	,9%	4,4%
Un établissement du gouvernement municipal	12,2%	,7%	2,1%
Autre forme juridique	1,0%	---	,1%
Effectifs	791	5360	6151

Section 2.5 – Les établissements selon la dépendance juridique

Cette section expose la répartition des établissements selon la dépendance.

Figure 4



Les données du tableau suivant sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 6

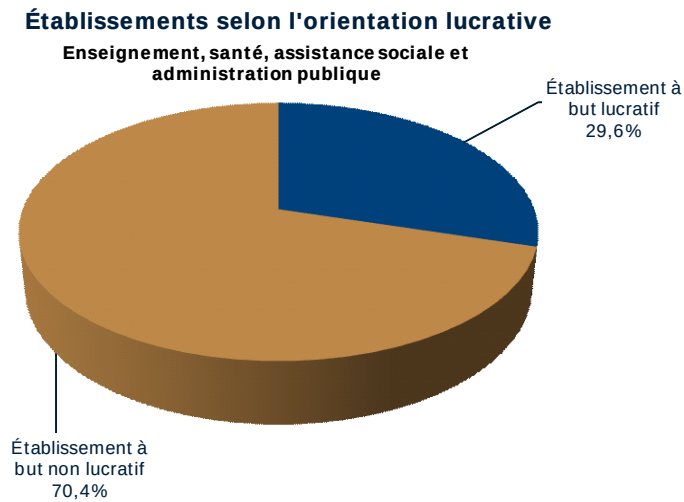
Répartition des établissements selon la dépendance			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Établissement unique (sans succursale)	60,5%	80,9%	78,3%
Siège social	7,7%	3,5%	4,0%
Succursale	31,4%	14,2%	16,4%
Filiale	,3%	1,5%	1,3%
Effectifs	791	5360	6151

La plupart des établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique sont du type établissement unique (60,5 %). On y trouve quand même 31,4 % des établissements du type succursale.

Section 2.6 – Les établissements selon l'orientation lucrative

La section 2.6 expose la répartition des établissements selon l'orientation lucrative.

Figure 5



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 7

Répartition des établissements selon l'orientation lucrative			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Établissement à but lucratif	29,6%	89,4%	81,7%
Établissement à but non lucratif	70,4%	10,6%	18,3%
Effectifs	791	5360	6151

La proportion des établissements à but non lucratif est beaucoup plus élevée dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (70,4 %) comparée aux autres regroupements sectoriels (10,6 %).

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Ce chapitre contient les tableaux concernant l'évolution de l'emploi au cours des douze **derniers** mois dans les établissements de l'Abitibi-Témiscamingue. Il comprend les tableaux suivants :

- Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements (Section 3.0);
- Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe (Section 3.1);
- Évolution du nombre de travailleurs (Section 3.2);
- Embauche de nouveaux travailleurs (Section 3.3);
- Difficultés de recrutement (Section 3.4).

NOTE : À PARTIR DE LA SECTION 3.2 ET POUR TOUS LES CHAPITRES SUIVANTS, **L'ENSEMBLE DES TABLEAUX CONTIENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. LES 2 396 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SONT DONC EXCLUS DES TABLEAUX SUIVANTS.**

Section 3.0 – Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements

La section 3.0 indique le nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements.

Tableau 8

Nombre d'établissements et nombre de travailleurs selon la taille des établissements

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique		Autres regroupements sectoriels		Abitibi-Témiscamingue	
		Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs
0 à 4 travailleur(s)		327	746	3345	6930	3672	7676
5 à 19 travailleurs		303	2929	1490	13148	1793	16077
20 à 49 travailleurs		106	3061	334	9690	440	12751
50 travailleurs et plus		55	12431	191	21810	246	34240
Effectifs		791	19166	5360	51578	6151	70744

Le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique compte 327 établissements de moins de cinq travailleurs (41 %) et 464 établissements de cinq travailleurs et plus. Parmi tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région, 3 672 comptent moins de cinq travailleurs (60 %) et 2 479 comptent cinq travailleurs et plus.

Le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique comptait 19 166 travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui représente 27 % de tous les travailleurs de la région d'Abitibi-Témiscamingue.

Section 3.1 – Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe

La section 3.1 fait état du statut d'emploi des travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Les données sont ventilées selon le regroupement sectoriel et le sexe.

Figure 6

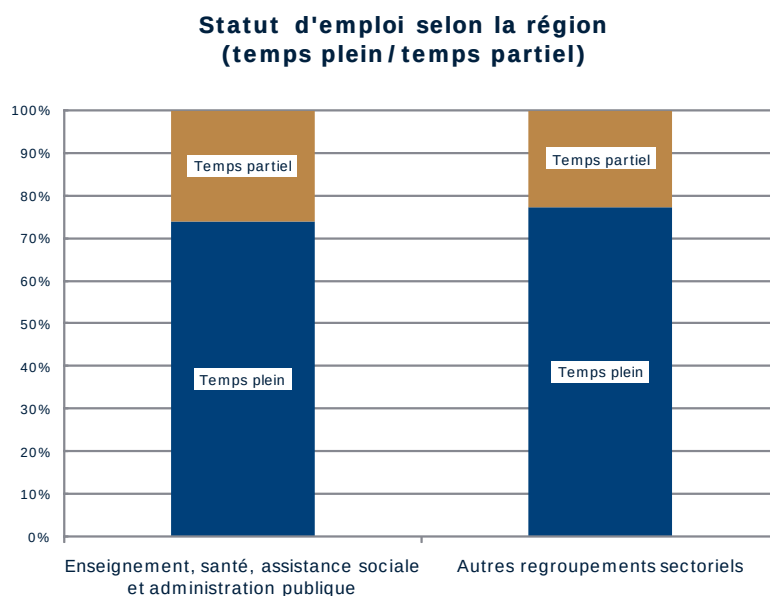
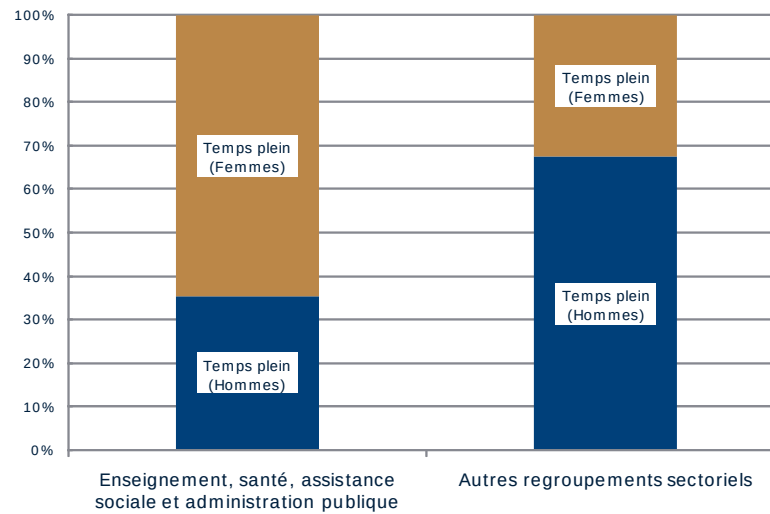


Tableau 9

Statut d'emploi des travailleurs (temps plein / temps partiel)			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Temps plein	64,8%	78,8%	74,9%
Temps partiel	35,2%	21,2%	25,1%

Dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, 64,8 % des travailleurs occupaient un emploi à temps plein. Cette proportion est moins élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Figure 7**Répartition des travailleurs à temps plein selon le sexe****Tableau 10****Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe**

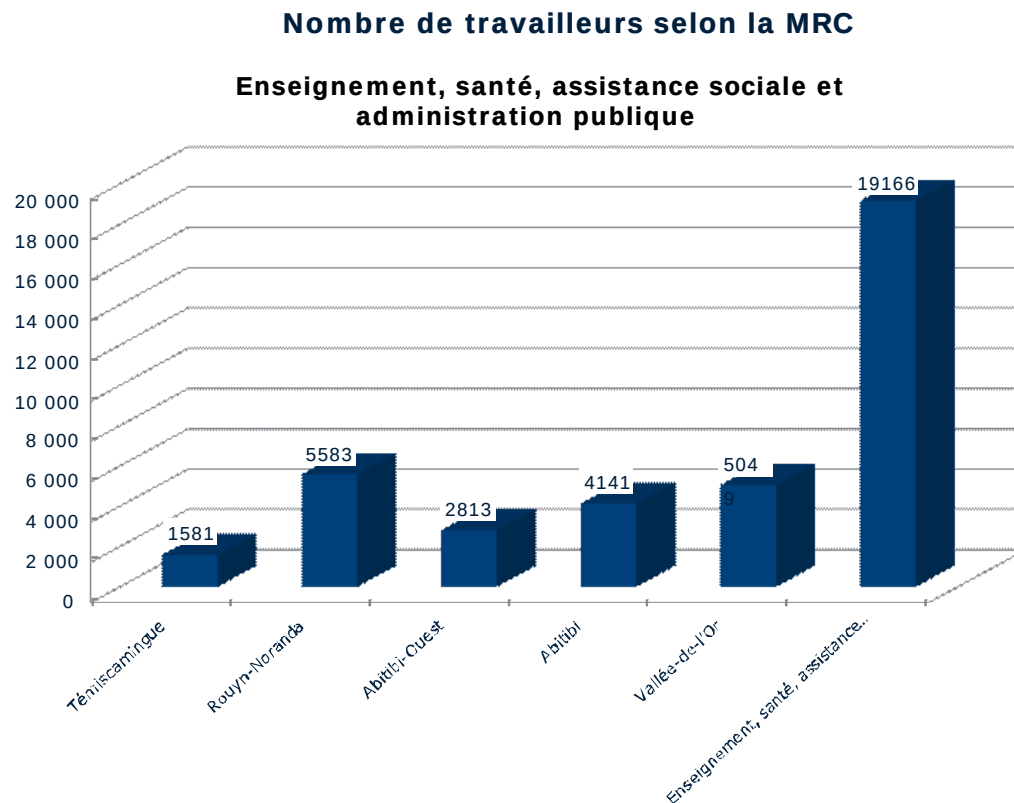
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein (Hommes)	35,3%	67,4%	59,2%
Temps plein (Femmes)	64,7%	32,6%	40,8%
Temps partiel (Hommes)	25,5%	51,8%	42,8%
Temps partiel (Femmes)	74,5%	48,2%	57,2%

De tous les travailleurs à temps plein du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, 35,3 % sont des hommes et 64,7 % des femmes. La proportion des hommes est encore plus faible parmi les travailleurs à temps partiel. La distribution des emplois entre les hommes et les femmes se distingue ici de celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Section 3.1b – Ventilation du nombre maximal de travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC, le statut d'emploi et le sexe

La section 3.1b fait état de la répartition du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon la MRC, le statut d'emploi et le sexe.

Figure 8



C'est dans la MRC de La Vallée-de-l'Or que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (26,9 %), mais c'est dans la ville de Rouyn-Noranda que l'on trouve le plus grand nombre de travailleurs, ceux-ci représentant 29,1 % du total.

Le tableau 11 présente le nombre d'établissements et de travailleurs, le tableau 12, le statut d'emploi et le tableau 13, le statut d'emploi selon le sexe.

Tableau 11

Nombre d'établissements et de travailleurs selon la MRC

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Nb d'établissements	Nb de travailleurs
Témiscamingue	114	1581
Rouyn-Noranda	179	5583
Abitibi-Ouest	140	2813
Abitibi	145	4141
Vallée-de-l'Or	213	5049
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	791	19166

Tableau 12

Statut d'emploi selon la MRC

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Temps plein	Temps partiel
Témiscamingue	66,0%	34,0%
Rouyn-Noranda	74,9%	25,1%
Abitibi-Ouest	56,9%	43,1%
Abitibi	54,5%	45,5%
Vallée-de-l'Or	69,3%	30,7%
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	64,8 %	35,2 %

Dans toutes les MRC de la région, la majorité des travailleurs (hommes et femmes) du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique travaille à temps plein.

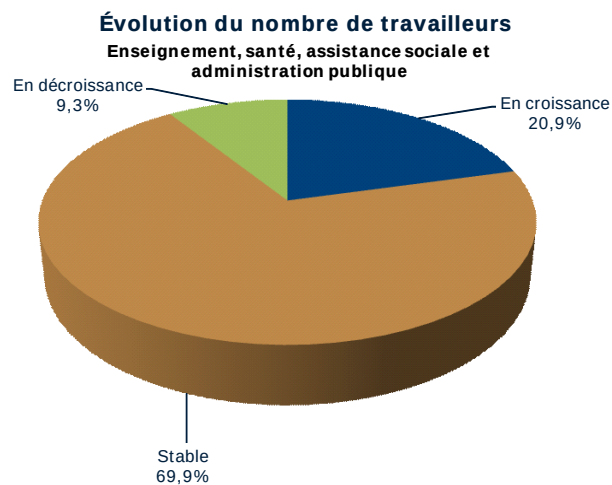
Tableau 13**Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe et la MRC**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique			
	Hommes Temps plein	Hommes Temps partiel	Femmes Temps plein	Femmes Temps partiel
Témiscamingue	78,6%	21,4%	70,7%	29,3%
Rouyn-Noranda	85,5%	14,5%	76,6%	23,4%
Abitibi-Ouest	71,6%	28,4%	57,8%	42,2%
Abitibi	78,9%	21,1%	55,4%	44,6%
Vallée-de-l'Or	68,2%	31,8%	68,2%	31,8%
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	75,6 %	24,4 %	64,8 %	35,2 %

Dans la ville de Rouyn-Noranda, la proportion des hommes et des femmes qui travaillent à temps plein (respectivement 85,5 % et 76,6 %) est plus élevée que dans les autres MRC.

Section 3.2 – Évolution du nombre de travailleurs

La section 3.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 9

Les données du tableau sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

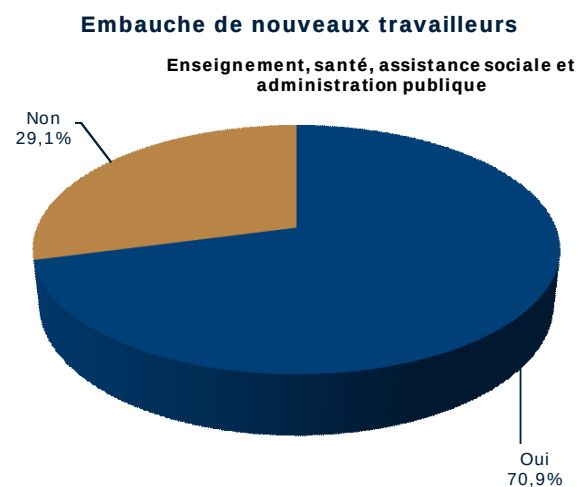
Tableau 14**Évolution du nombre de travailleurs rémunérés**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
En croissance	20,9%	27,7%	26,4%
Stable	69,9%	63,4%	64,6%
En décroissance	9,3%	8,9%	9,0%
Effectifs	461	2016	2477

Comme dans les autres regroupements sectoriels, on trouve dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique un pourcentage élevé d'établissements dont le nombre de travailleurs s'est avéré stable au cours des douze derniers mois (69,9 %).

Section 3.3 – Embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3 présente les données relatives à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 10

Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 15**Embauche de nouveaux travailleurs**

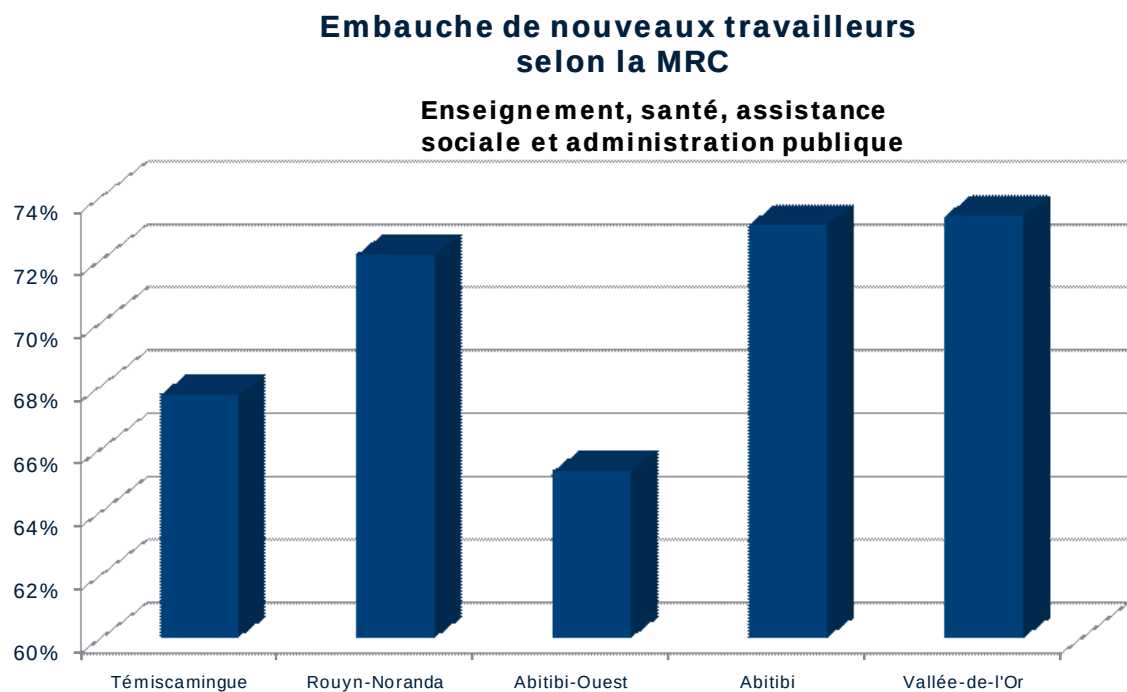
		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
	Oui	70,9%	71,6%	71,4%
	Non	29,1%	28,4%	28,6%
Effectifs		464	2020	2484

Une majorité (70,9 %) des établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique a embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui est semblable aux autres regroupements sectoriels (71,6 %).

Section 3.3b – Embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC

La section 3.3b présente la proportion d'établissements ayant embauché des nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois et œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique. Les données sont affichées pour les différentes MRC.

Figure 11



Les MRC où les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique ont été les plus actifs en matière d'embauche au cours des douze derniers mois sont La Vallée-de-l'Or (73,4 %) et Abitibi (73,1 %).

Le tableau suivant indique les proportions d'embauche pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour chaque MRC, alors que le tableau 17 contient le nombre de travailleurs embauchés selon la région.

Tableau 16**Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Oui	Non
Témiscamingue	67,7 %	32,3 %
Rouyn-Noranda	72,2 %	27,8 %
Abitibi-Ouest	65,3 %	34,7 %
Abitibi	73,1 %	26,9 %
Vallée-de-l'Or	73,4 %	26,6 %
Effectifs	329	135

Tableau 17**Nombre de travailleurs embauchés selon la MRC**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	137	561	698
Rouyn-Noranda	491	3314	3804
Abitibi-Ouest	215	896	1111
Abitibi	495	1338	1833
Vallée-de-l'Or	347	3928	4276
Nombre total de travailleurs	1684	10038	11722

Les travailleurs embauchés dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique représentent 14,4 % de tous les travailleurs embauchés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ensemble, la MRC d'Abitibi et la ville de Rouyn-Noranda sont responsables de 58,6 % de toutes les nouvelles embauches effectuées dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, au cours des douze derniers mois.

Section 3.3c – CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

La section 3.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 18

Nombre de CNP visées	
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique
Nombre de CNP différentes mentionnées	130

Figure 12



Les professions ayant fait le plus souvent l'objet d'embauche au cours des douze derniers mois sont celles de secrétaires (sauf domaines juridique et médical) et d'éducateurs. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.3d – Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3d présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver une même embauche, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour la région.

Figure 13

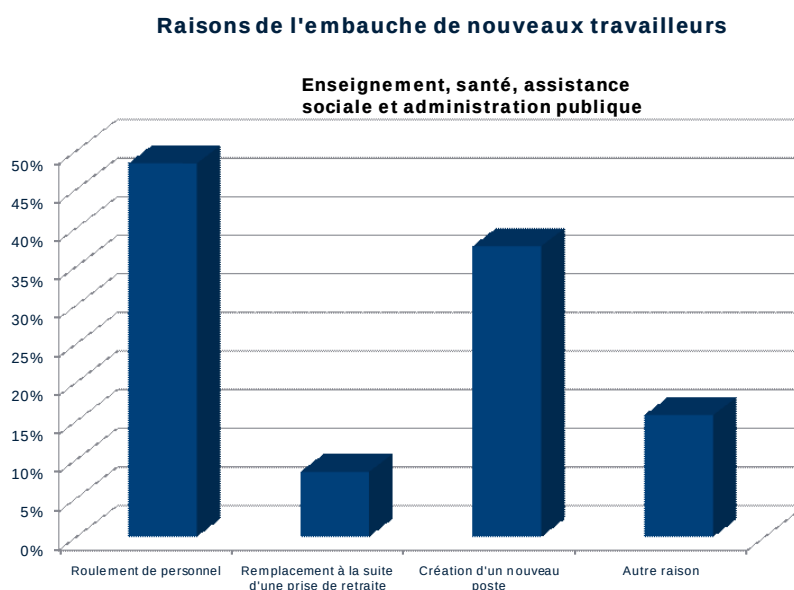


Tableau 19

Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Roulement de personnel	48,4%	61,4%	59,0%
Remplacement à la suite d'une prise de retraite	8,4%	2,3%	3,4%
Création d'un nouveau poste	37,6%	42,4%	41,5%
Autre raison	15,8%	3,0%	5,3%
Effectifs	574	2558	3132

La raison d'embauche la plus souvent invoquée par les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique est le roulement de personnel (48,4 %). Cependant, cette raison est citée par une faible part d'établissements comparativement aux établissements des autres MRC (61,4 %).

Soulignons également que 15,8 % des établissements ont mentionné d'autres raisons expliquant l'embauche de nouveaux travailleurs.

Section 3.3e – Exigences à l'embauche

La section 3.3e contient les différentes exigences quant à l'embauche exprimées par les établissements enquêtés.

Le tableau 20 concerne la répartition des niveaux de scolarité exigés à l'embauche. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

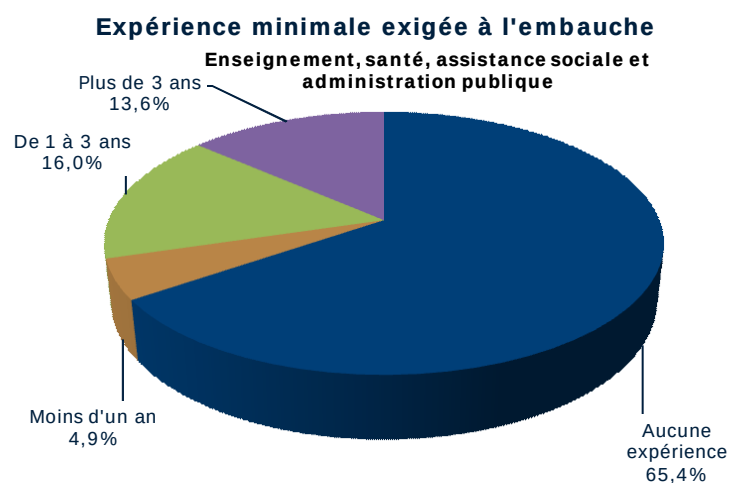
Tableau 20

Scolarité minimale exigée à l'embauche

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Aucun diplôme	10,8%	35,4%	30,7%
Secondaire III	2,1%	5,0%	4,5%
DES	22,7%	28,6%	27,5%
DEP	12,7%	13,4%	13,3%
ASP	,5%	,2%	,3%
AEP	,7%	,1%	,2%
DEC/ général	5,9%	2,0%	2,7%
DEC/ techniques	25,5%	8,6%	11,9%
Bacc. et plus	19,0%	6,6%	9,0%
Effectifs	602	2546	3148

Dans l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, 10,8 % des établissements n'exigent aucun diplôme à l'embauche et 50,4 % demandent des études postsecondaires. Les exigences de scolarité y sont nettement plus élevées que celles requises dans les autres regroupements sectoriels.

La figure 14 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui requièrent ou non de l'expérience lors de l'embauche.

Figure 14**Tableau 21****Expérience minimale exigée à l'embauche**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucune expérience	65,4%	56,1%	57,9%
Moins d'un an	4,9%	7,1%	6,7%
De 1 à 3 ans	16,0%	24,0%	22,4%
Plus de 3 ans	13,6%	12,9%	13,0%
Effectifs	598	2523	3122

La majorité des établissements (65,4 %) du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique ne demande aucune expérience à l'embauche. Ils sont proportionnellement plus nombreux que les établissements des autres regroupements sectoriels dans cette situation.

Le tableau 22 présente les compétences et connaissances exigées à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui les ont mentionné. Un employeur pouvant exiger plus d'une compétence ou connaissance à l'embauche pour un même poste, les totaux verticaux du tableau suivant peuvent être supérieurs à 100 %. Les données y sont présentées pour les établissements de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour la région.

Tableau 22**Compétences et connaissances exigées à l'embauche**

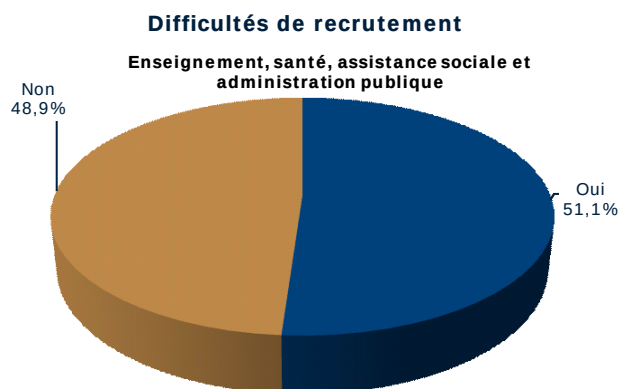
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Aucune compétence	11,4%	9,9%	10,2%
Compétences de base (lire, écrire, compter)	4,7%	10,6%	9,5%
Compétences techniques	32,0%	34,4%	33,9%
Compétences interpersonnelles	55,5%	54,9%	55,0%
Connaissances linguistiques	7,4%	7,0%	7,1%
Connaissances en informatique et bureautique	8,7%	8,6%	8,6%
Connaissances en gestion	3,0%	1,7%	2,0%
Autres compétences et connaissances	3,6%	5,2%	4,9%
Effectifs	598	2542	3140

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, comme ceux des autres regroupements sectoriels, exigent de leurs nouveaux travailleurs surtout des compétences interpersonnelles (55,5 %) et techniques (32 %).

Section 3.4 – Difficultés de recrutement

La section 3.4 expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois.

Figure 15



Les résultats du tableau sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 23

Difficultés de recrutement			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	51,1%	49,7%	50,0%
Non	48,9%	50,3%	50,0%
Effectifs	464	2019	2483

La proportion d'établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique ayant rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois est légèrement supérieure (51,1 %) à celle des autres regroupements sectoriels (49,7 %).

Section 3.4b – Difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC

La section 3.4b expose la proportion des établissements de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique qui ont éprouvé des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois. Les résultats sont ventilés selon les différentes MRC.

Figure 16

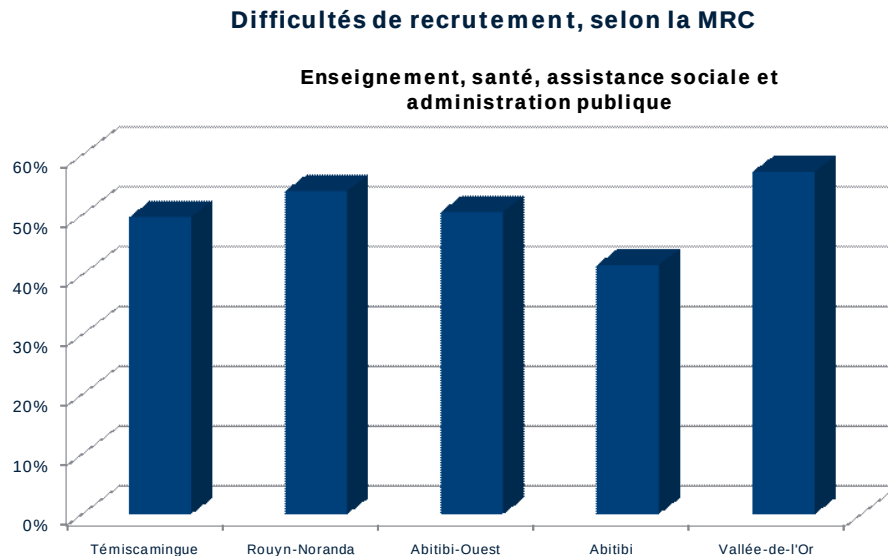


Tableau 24

Difficultés de recrutement selon la MRC		
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Oui	Non
Témiscamingue	49,6%	50,4%
Rouyn-Noranda	54,0%	46,0%
Abitibi-Ouest	50,5%	49,5%
Abitibi	41,6%	58,4%
Vallée-de-l'Or	57,2%	42,8%
Effectifs	237	227

Les établissements de toutes les MRC rencontrent des difficultés de recrutement. Il semble que la MRC d'Abitibi soit celle où les établissements connaissent le moins de difficultés.

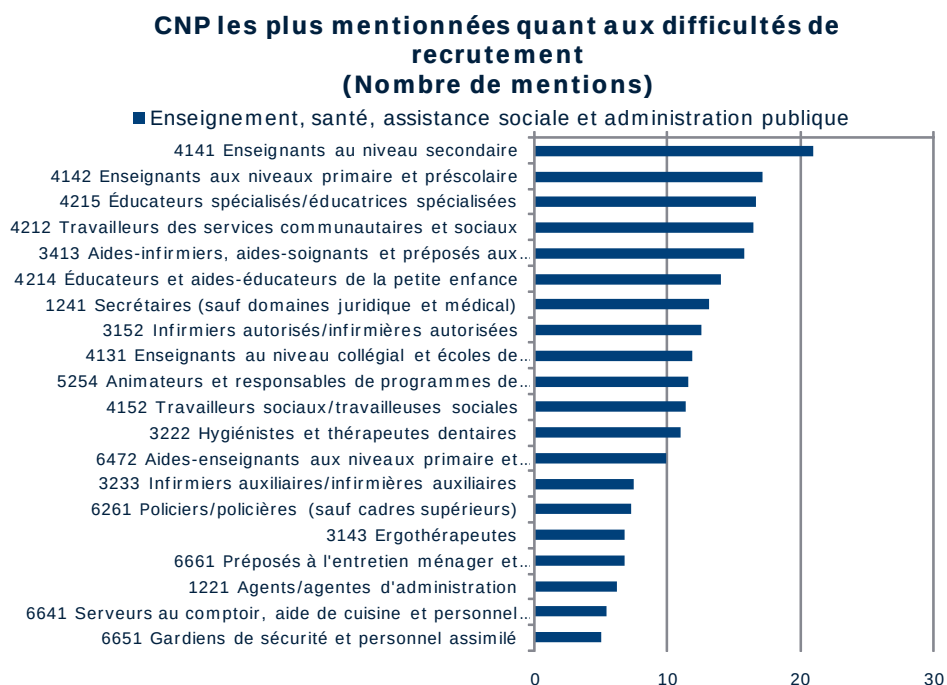
Section 3.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

La section 3.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 25

Nombre de CNP visées	
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique
Nombre de CNP différentes mentionnées	84

Figure 17



La profession où l'embauche s'est avérée la plus difficile au cours des douze derniers mois est celle d'enseignants au niveau secondaire. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.4d – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

La section 3.4d rend compte des causes engendrant des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête.

Les résultats du tableau suivant sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 26

Causes des difficultés de recrutement rencontrées

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	8,1%	7,2%	7,4%
Lieu de travail (éloigné ou isolé)	12,2%	7,6%	8,5%
Salaire	13,8%	14,7%	14,6%
Milieu de travail	4,0%	2,5%	2,8%
Horaire de travail	18,0%	12,3%	13,4%
Manque de candidats qualifiés (formation)	63,4%	45,8%	49,1%
Manque de candidats expérimentés (expérience)	15,2%	29,9%	27,1%
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	14,4%	29,4%	26,6%
Lacunes dans les qualités personnelles	6,6%	7,5%	7,3%
Connaissances linguistiques	2,4%	1,4%	1,6%
Autres	14,9%	23,5%	21,9%
Effectifs	355	1506	1861

Dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, la raison la plus souvent invoquée pour expliquer les difficultés de recrutement est le manque de candidats qualifiés (63,4 %). Cette proportion est plus élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Section 3.4e – Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

La section 3.4e présente les conséquences de la persistance des difficultés de recrutement. Huit conséquences ont été proposées lors de l'enquête. Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 27

Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Vous devrez réorganiser le travail	37,2%	49,1%	46,8%
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés	34,3%	47,3%	44,8%
Vous devrez former vos employés en place	27,6%	46,8%	43,2%
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires	26,8%	37,7%	35,7%
Vous devrez faire appel à la sous-traitance	11,7%	17,6%	16,5%
Vous perdrez des contrats	16,8%	33,2%	30,2%
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités	---	3,6%	2,9%
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités	4,3%	6,0%	5,7%
Aucune	19,2%	11,2%	12,7%
Autres	14,9%	10,5%	11,3%
Effectifs	228	998	1226

Les conséquences le plus souvent mentionnées découlant des difficultés de recrutement sont la réorganisation du travail (37,2 %), l'embauche de candidats moins qualifiés (34,3 %), l'obligation de former les employés en place (27,6 %) et la prolongation des heures supplémentaires (26,8 %).

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

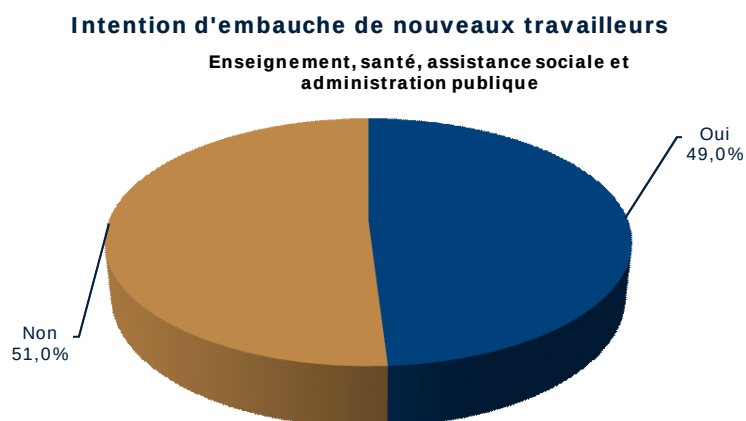
Ce chapitre comprend les tableaux liés à l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique au cours des **douze prochains mois**. Il contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (Section 4.1);
- Les intentions de mises à pied (Section 4.2);
- Les intentions de formation (Section 4.3);
- Les départs à la retraite (Section 4.4).

Section 4.1 – Les prévisions d'embauche

La section 4.1 indique la proportion des établissements qui prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs devant être embauchés. Le graphique en pointes de tarte contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Figure 18



Le tableau présente les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 28

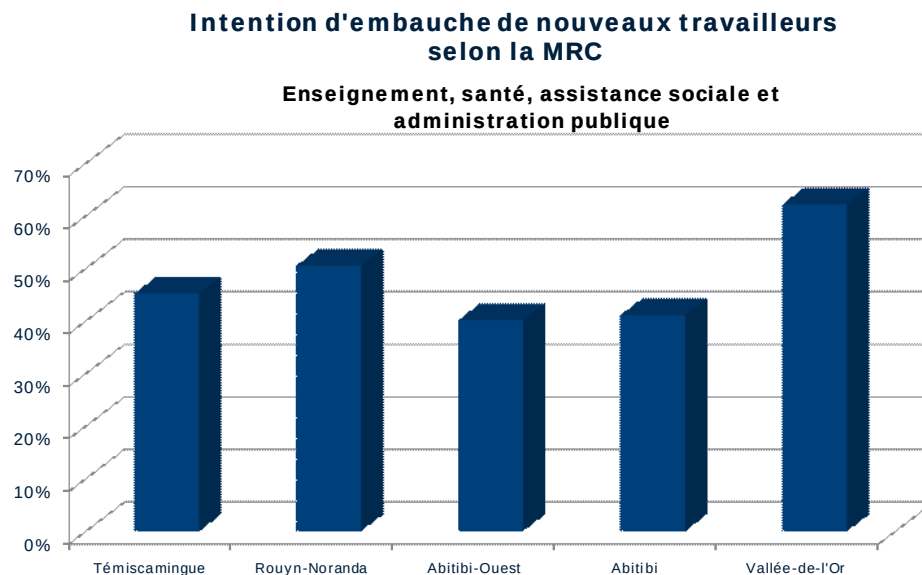
Intention d'embauche de nouveaux travailleurs			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	49,0%	58,6%	56,8%
Non	51,0%	41,4%	43,2%
Effectifs	431	1799	2230

Près de la moitié des établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (49 %) prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois. Cette proportion est moins élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels (58,6 %).

Section 4.1b – Préviation d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC

La section 4.1b expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs selon la MRC.

Figure 19



La MRC de La Vallée-de-l'Or est la MRC dans laquelle on observe la plus haute proportion d'intention d'embauches des établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Tableau 29**Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Oui	Non
Témiscamingue	45,2%	54,8%
Rouyn-Noranda	50,5%	49,5%
Abitibi-Ouest	40,2%	59,8%
Abitibi	41,1%	58,9%
Vallée-de-l'Or	62,2%	37,8%
Effectifs	211	220

Le tableau 30 présente le nombre de travailleurs qui seront embauchés au cours des douze prochains mois en fonction de la MRC.

Tableau 30**Nombre d'embauches prévues selon la MRC**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	77	282	358
Rouyn-Noranda	232	1224	1456
Abitibi-Ouest	101	281	381
Abitibi	296	546	841
Vallée-de-l'Or	317	1476	1793
Nombre total de travailleurs	1022	3808	4830

À elle seule, la MRC de La Vallée-de-l'Or sera responsable de 31 % de toutes les embauches prévues dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique. Le nombre d'embauches prévues dans ce regroupement sectoriel représente 21 % de toutes les embauches prévues dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Section 4.1c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

La section 4.1c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

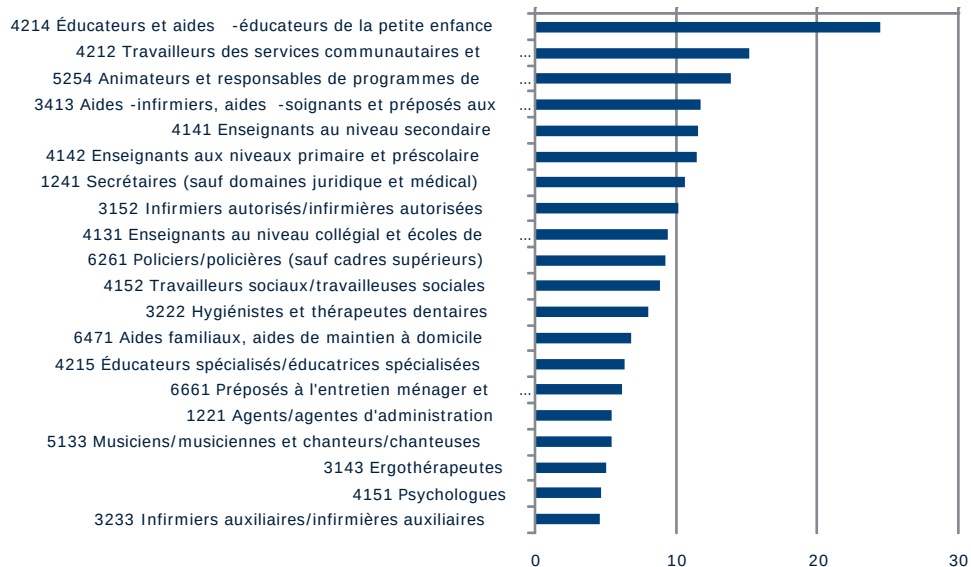
Tableau 31

Nombre de CNP visées	
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique
Nombre de CNP différentes mentionnées	81

Figure 20

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions d'embauche (Nombre de mentions)

■ Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

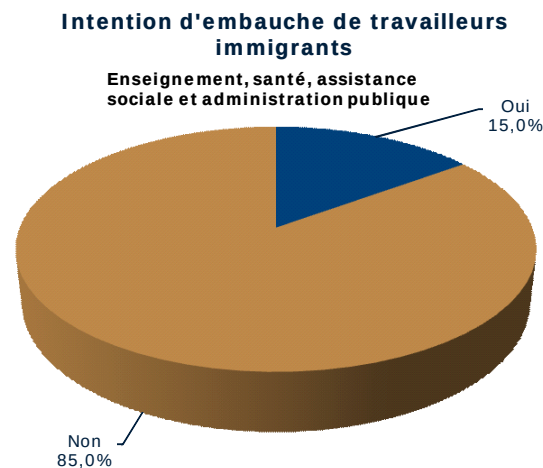


La profession la plus recherchée par les employeurs au cours des douze prochains mois sera celle d'éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.1d – Embauche de travailleurs immigrants

La section 4.1d rend compte de l'intention d'embaucher des travailleurs immigrants ainsi que du nombre de travailleurs devant être embauchés.

Figure 21



Les données du tableau sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région. Ce dernier contient également le nombre de travailleurs qui sont visés par l'intention d'embauche.

Tableau 32

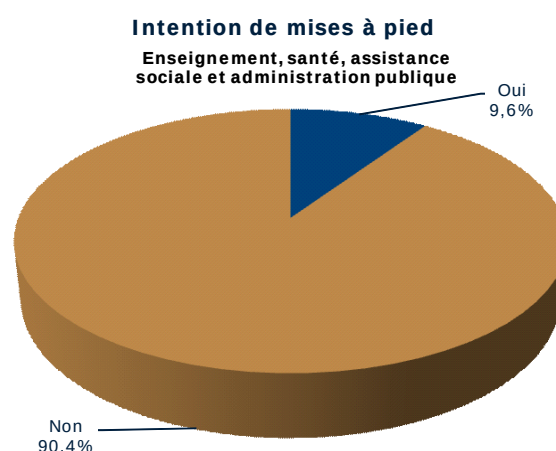
Embauche de travailleurs immigrants			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	15,0%	17,8%	17,3%
Non	85,0%	82,2%	82,7%
Effectifs	394	1734	2127

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique sont un peu moins nombreux (15 %) que ceux des autres regroupements sectoriels à vouloir embaucher des travailleurs immigrants au cours des prochaines années.

Section 4.2 – Les intentions de mises à pied

La section 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné avoir l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces mises à pied.

Figure 22



Le tableau expose les données pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 33

Intention de mises à pied			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	9,6%	10,5%	10,3%
Non	90,4%	89,5%	89,7%
Effectifs	447	1920	2367

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique sont un peu moins nombreux (9,6 %) que les autres regroupements sectoriels à prévoir des mises à pied.

Section 4.2b – Mises à pied prévues dans l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC

La section 4.2b comprend la proportion des établissements du secteur de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique qui prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois selon la MRC.

Tableau 34

Mises à pied prévues selon la MRC		
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Oui	Non
Témiscamingue	11,3%	88,7%
Rouyn-Noranda	9,7%	90,3%
Abitibi-Ouest	9,0%	91,0%
Abitibi	15,8%	84,2%
Vallée-de-l'Or	3,9%	96,1%
Effectifs	43	404

La MRC d'Abitibi présente la plus forte proportion d'établissements (15,8 %) prévoyant des mises à pied dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique au cours des douze prochains mois.

Tableau 35**Nombre de mises à pied prévues selon la MRC**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	18	266	284
Rouyn-Noranda	45	191	236
Abitibi-Ouest	20	113	133
Abitibi	36	474	510
Vallée-de-l'Or	8	224	232
Nombre total de travailleurs	126	1269	1395

Seulement 9 % des 1 395 mises à pied prévues se produiront au sein d'établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique. Plus d'un tiers des mises à pied (36 %) surviendront dans la ville de Rouyn-Noranda pour ce regroupement sectoriel.

Section 4.2c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

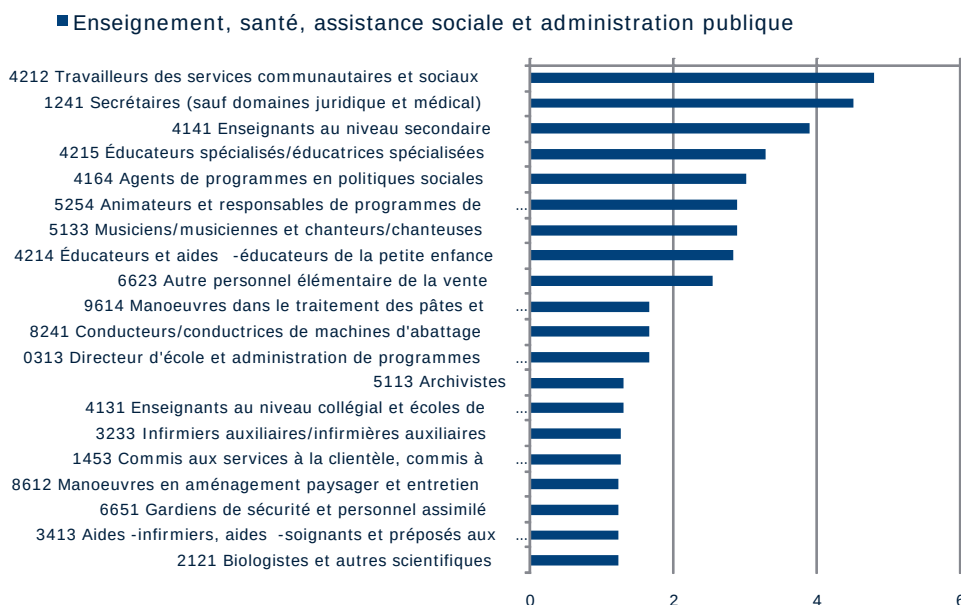
La section 4.2c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

Tableau 36

Nombre de CNP visées	
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	28
Nombre de CNP différentes mentionnées	

Figure 23

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions de mises à pied (Nombre de mentions)

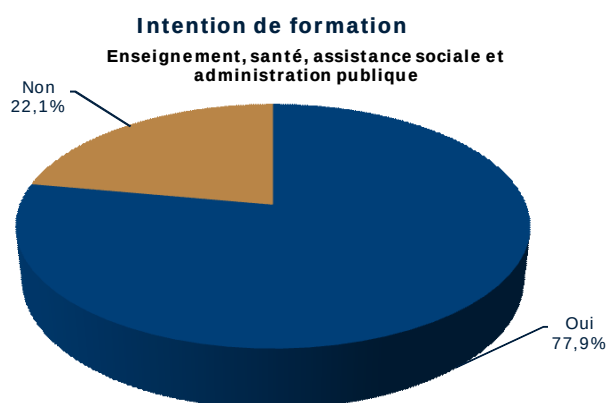


Les professions de travailleurs des services communautaires et sociaux et de secrétaires (sauf domaines juridique et médical) sont les plus susceptibles de mises à pied. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3 – Les intentions de formation

La section 4.3 présente la proportion des établissements ayant l'intention d'offrir de la formation au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces formations.

Figure 24



Les résultats du tableau sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 37

Intention de formation			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	77,9%	52,3%	57,1%
Non	22,1%	47,7%	42,9%
Effectifs	433	1904	2337

Plusieurs établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, soit 77,9 % du total, ont manifesté leur intention d'offrir une formation à leurs employés. Cette proportion est plus forte qu'au sein des autres regroupements sectoriels.

Section 4.3b – Intention de formation dans l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC

La section 4.3b contient la proportion des établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique qui prévoient offrir une formation à certains travailleurs au cours des douze prochains mois selon la MRC.

Tableau 38

Intention de formation selon la MRC		
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Oui	Non
Témiscamingue	81,9%	18,1%
Rouyn-Noranda	77,5%	22,5%
Abitibi-Ouest	78,2%	21,8%
Abitibi	73,2%	26,8%
Vallée-de-l'Or	78,8%	21,2%
Effectifs	337	96

Dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, la majorité des établissements de toutes les MRC se montre disposée à offrir une formation à leurs employés.

Le tableau suivant présente le nombre de travailleurs, en fonction de la MRC, qui sont visés par cette intention de formation.

Tableau 39

Nombre de travailleurs visés par la formation selon la MRC

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	547	559	1106
Rouyn-Noranda	1012	2377	3388
Abitibi-Ouest	477	708	1185
Abitibi	646	1373	2018
Vallée-de-l'Or	1026	2477	3503
Nombre total de travailleurs	3708	7493	11201

Ensemble, la ville de Rouyn-Noranda et la MRC de La Vallée-de-l'Or regroupent 55 % des travailleurs visés par la formation que les établissements prévoient offrir dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Les travailleurs de ce regroupement sectoriel représentent 33 % de tous les travailleurs de la région visés par la formation.

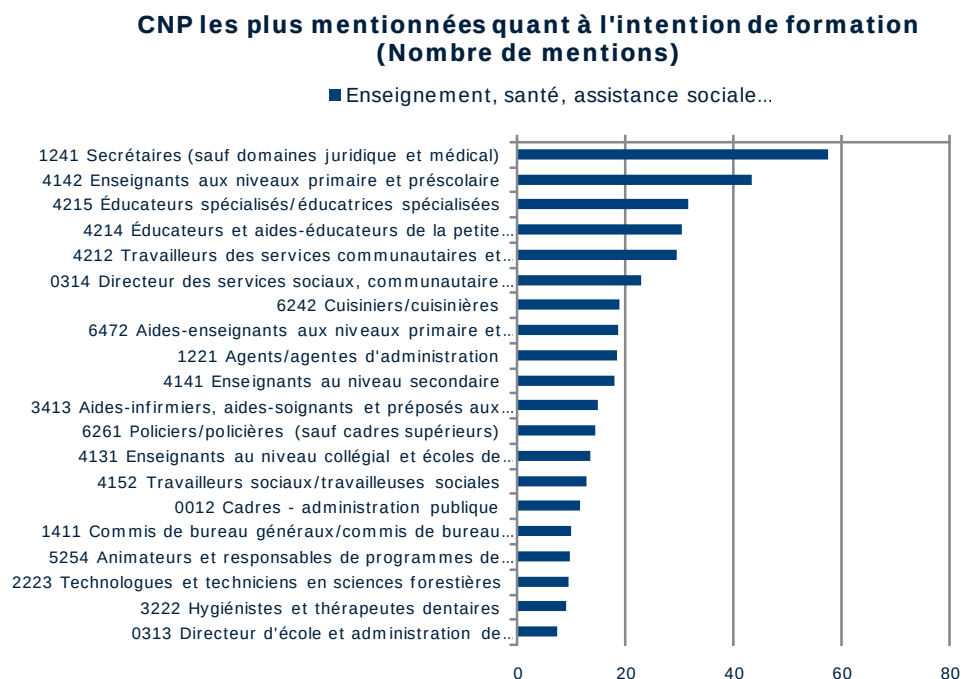
Section 4.3c – CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

La section 4.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation au cours des douze prochains mois.

Tableau 40

Nombre de CNP visées	
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique
	109
Nombre de CNP différentes mentionnées	

Figure 25



C'est la profession de secrétaires (sauf domaines juridique et médical) qui est le plus souvent mentionnée relativement à l'intention de formation. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3d – Compétences et connaissances visées par la formation

La section 4.3d indique la proportion des établissements ayant mentionné que les formations offertes viseront l'une ou l'autre des compétences ou connaissances suivantes.

Figure 26

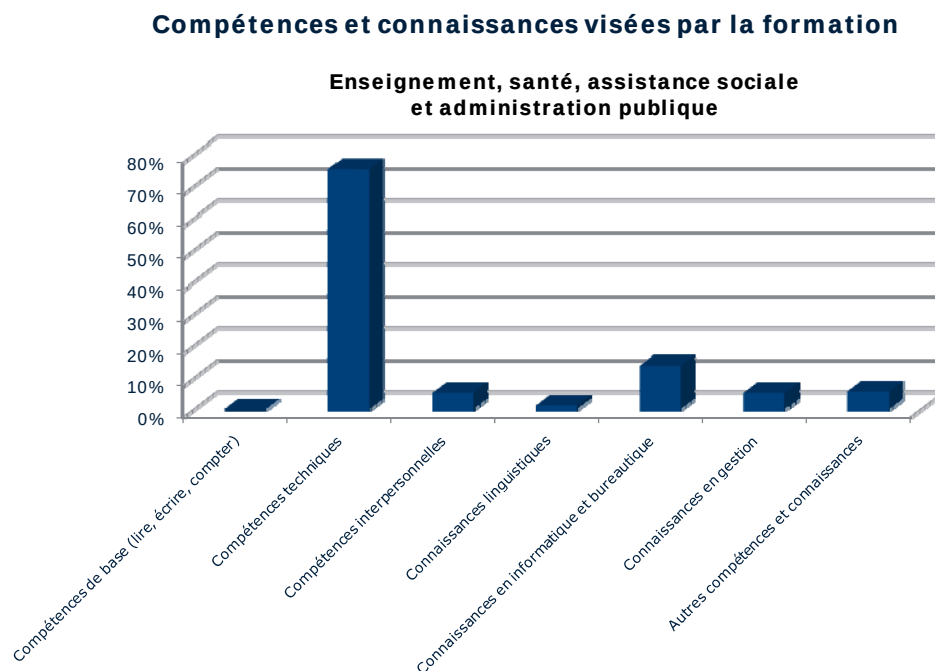


Tableau 41

Compétences et connaissances visées par la formation			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Compétences de base (lire, écrire, compter)	---	,2%	,2%
Compétences techniques	75,4%	82,0%	80,4%
Compétences interpersonnelles	5,3%	1,8%	2,6%
Connaissances linguistiques	1,3%	2,2%	2,0%
Connaissances en informatique et bureautique	13,9%	8,8%	10,0%
Connaissances en gestion	5,3%	2,5%	3,2%
Autres compétences et connaissances	5,7%	8,8%	8,1%
Effectifs	536	1689	2224

Avec 75,4 % des établissements l'ayant mentionné, les compétences techniques sont de loin le plus souvent visées par la formation concernant le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Section 4.4 – Les départs à la retraite

La section 4.4 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés.

Figure 27

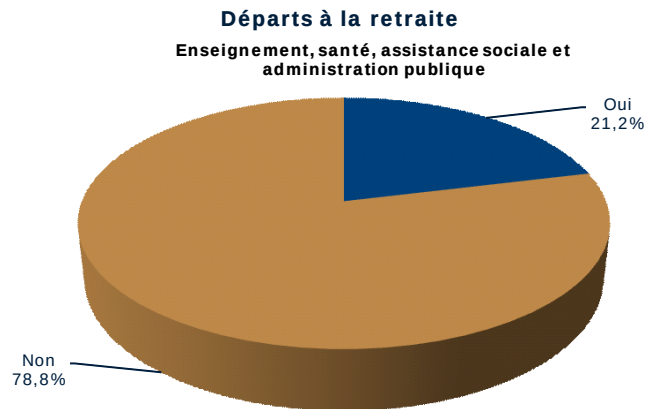


Tableau 42

Départs à la retraite			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	21,2%	10,3%	12,4%
Non	78,8%	89,7%	87,6%
Effectifs	456	1961	2417

Au total, 21,2 % des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique prévoient des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. Ce pourcentage est le double de celui observé dans les autres regroupements sectoriels.

Section 4.4b – Départs à la retraite dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique selon la MRC

La section 4.4b indique la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique qui prévoient que certains de leurs travailleurs quitteront pour la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 43

Départs à la retraite selon la MRC

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	Oui	Non
Témiscamingue	20,3%	79,7%
Rouyn-Noranda	25,6%	74,4%
Abitibi-Ouest	16,9%	83,1%
Abitibi	17,6%	82,4%
Vallée-de-l'Or	23,3%	76,7%
Effectifs	97	360

Dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, les établissements qui prévoient des départs à la retraite au cours de la prochaine année se retrouvent dans des proportions semblables au sein des différentes MRC de la région.

Le tableau 44 présente le nombre prévu de travailleurs qui quitteront pour une retraite ainsi que le nombre de remplacements envisagés en fonction de la MRC.

Tableau 44

Nombre de départs à la retraite selon la MRC

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique		Autres regroupements sectoriels		Abitibi-Témiscamingue	
	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements
Témiscamingue	17	13	25	17	42	30
Rouyn-Noranda	64	58	100	92	164	150
Abitibi-Ouest	17	14	23	15	40	29
Abitibi	27	27	61	49	88	76
Vallée-de-l'Or	53	51	128	110	181	161
Nombre total de travailleurs	178	163	338	284	515	447

Une forte proportion (35 %) de tous les travailleurs de la région qui partiront à la retraite sont à l'emploi d'établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Des 178 travailleurs quittant pour la retraite, 163 (92 %) seront remplacés.

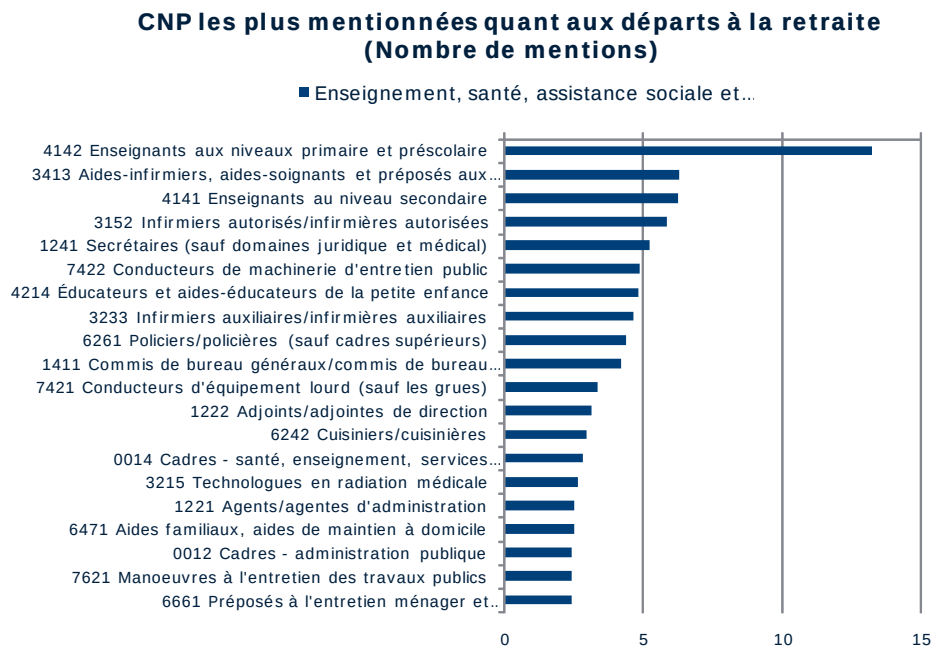
Section 4.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

La section 4.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 45

Nombre de CNP visées	
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	59

Figure 28



La profession d'enseignants aux niveaux primaire et préscolaire est le plus souvent mentionnée relativement à la prévision des départs à la retraite. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

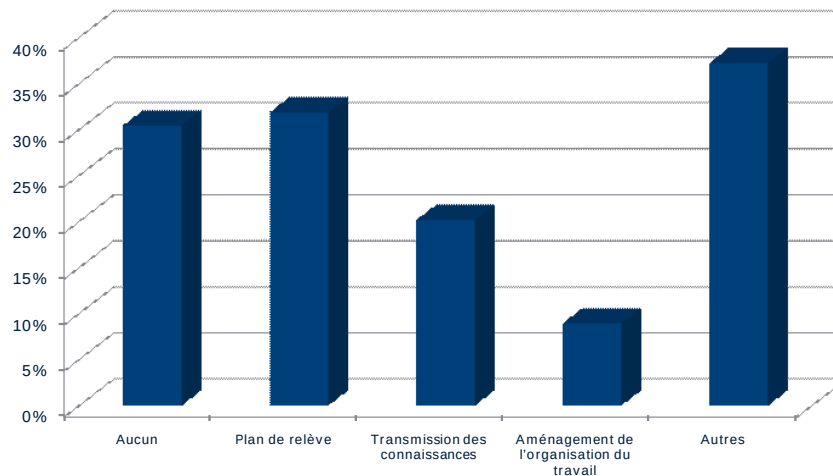
Section 4.4d – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

La section 4.4d présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens indiqués pour assurer le remplacement des départs à la retraite. L'histogramme présente les données pour l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

Figure 29

Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique



Les données sont présentées pour les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 46**Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite**

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucun	30,4%	25,2%	26,9%
Plan de relève	31,9%	28,3%	29,5%
Transmission des connaissances	20,2%	42,7%	35,6%
Aménagement de l'organisation du travail	9,0%	17,6%	14,8%
Autres	37,2%	14,0%	21,3%
Effectifs	91	196	287

Dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, près d'un établissement sur trois (30,4 %) n'a mis en place aucun moyen pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Cette proportion est plus élevée que dans les autres regroupements sectoriels (25,2 %).

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

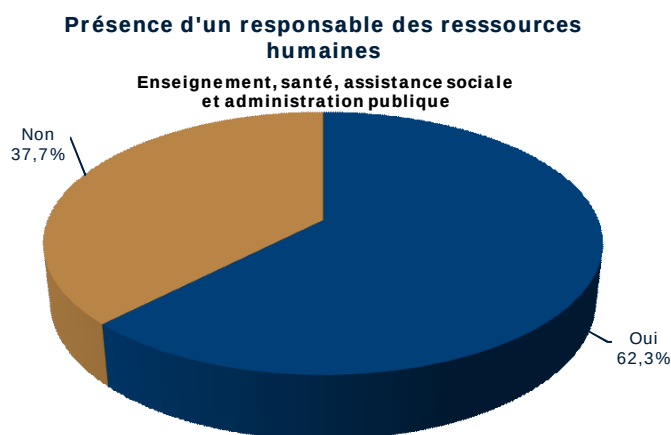
Ce chapitre renferme les données touchant à la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés. Il contient les tableaux suivants :

- Présence d'un responsable des ressources humaines (Section 5.1);
- Politiques de gestion des ressources humaines (Section 5.2);
- Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (Section 5.3);
- Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (Section 5.4).

Section 5.1 – Présence d'un responsable des ressources humaines

La section 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacrée à la gestion des ressources humaines.

Figure 30



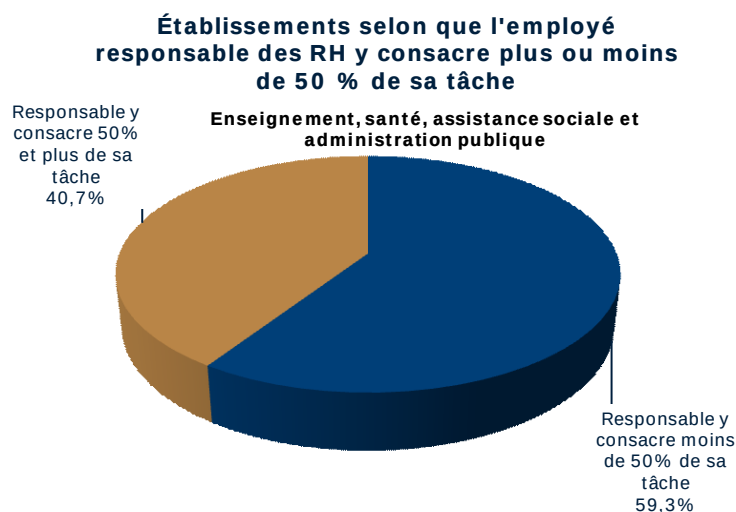
Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 47

Présence d'un responsable des ressources humaines			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	62,3%	51,2%	53,3%
Non	37,7%	48,8%	46,7%
Effectifs	464	2020	2484

Dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, 62,3 % des établissements disposent d'un employé responsable de la gestion des ressources humaines. Cette proportion est plus élevée que celle des autres regroupements sectoriels.

Le graphique suivant indique la proportion des établissements où le responsable des ressources humaines (RH) consacre 50 % et plus de sa tâche à la gestion des ressources humaines ainsi que la proportion où ce responsable y consacre moins de 50 %.

Figure 31**Tableau 48**

Répartition des établissements selon que le responsable RH consacre plus ou moins de 50 % de sa tâche

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Responsable y consacre moins de 50 % de sa tâche	59,3 %	73,9 %	70,8 %
Responsable y consacre 50 % et plus de sa tâche	40,7 %	26,1 %	29,2 %
Effectifs	259	957	1216

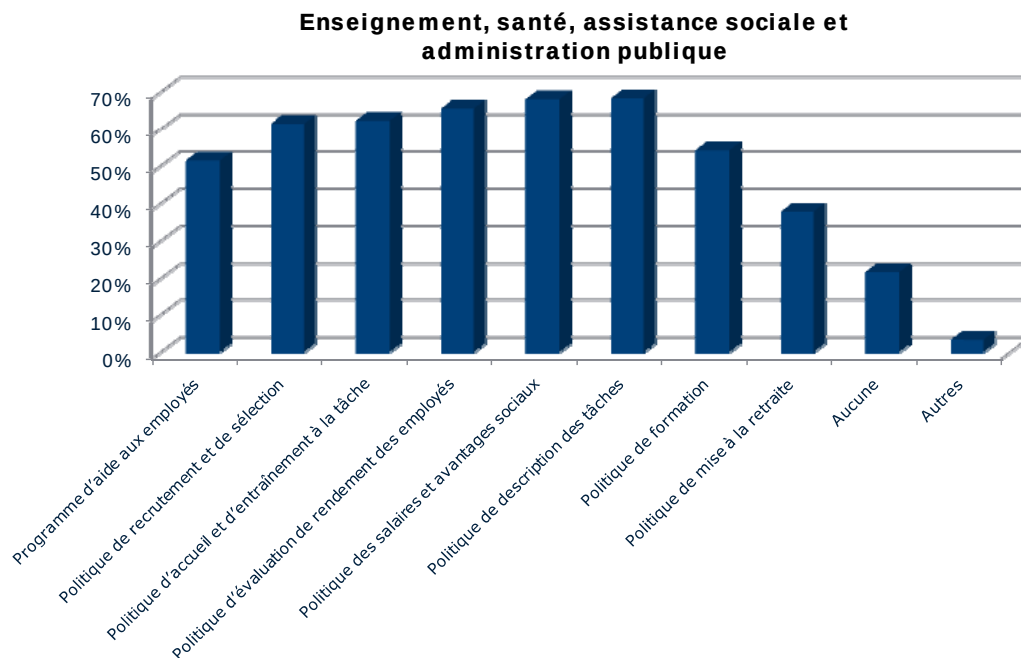
Dans les établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, 59,3 % des responsables des ressources humaines consacrent moins de 50 % de leur temps à cette tâche. Cette proportion est plus faible que celle des autres regroupements sectoriels.

Section 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

La section 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer la politique de GRH proposée.

Figure 32

Politiques de gestion des ressources humaines



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 49**Politiques de gestion des ressources humaines**

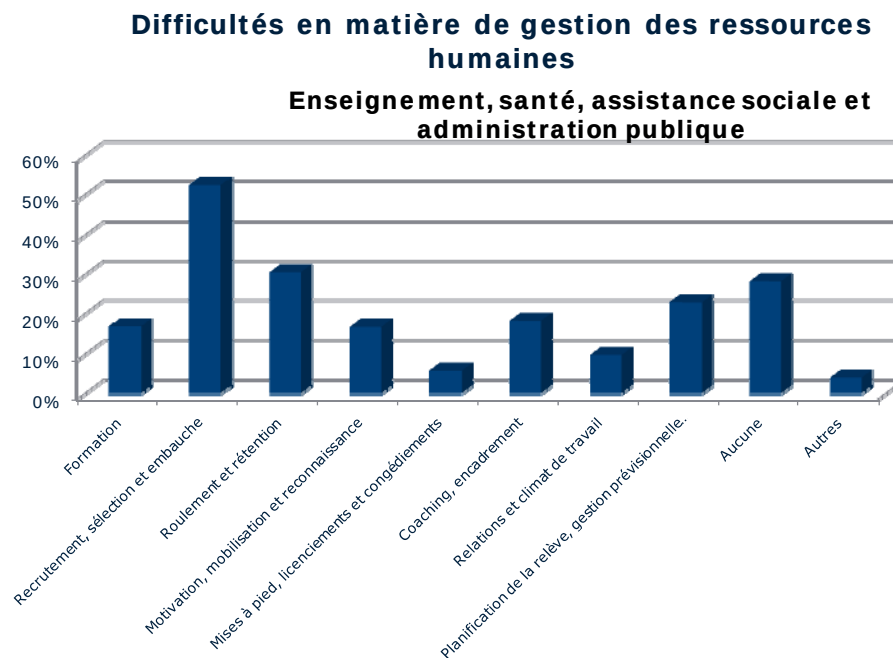
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Programme d'aide aux employés	51,4%	22,9%	28,2%
Politique de recrutement et de sélection	61,5%	30,3%	36,0%
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	62,4%	42,3%	46,0%
Politique d'évaluation de rendement des employés	65,6%	36,8%	42,1%
Politique des salaires et avantages sociaux	68,1%	38,8%	44,2%
Politique de description des tâches	68,4%	40,3%	45,5%
Politique de formation	54,1%	34,6%	38,2%
Politique de mise à la retraite	37,8%	11,2%	16,2%
Aucune	21,7%	48,3%	43,4%
Autres	3,4%	1,5%	1,8%
Effectifs	457	2008	2465

Plusieurs établissements du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique ont différentes politiques de gestion des ressources humaines. Ces proportions sont généralement plus élevées que celles observées dans les autres regroupements sectoriels, ce qui se reflète dans le fait que seulement 21,7 % des établissements de ce regroupement n'ont aucune politique contre 48,3 % dans les autres regroupements sectoriels.

Section 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

La section 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté en matière de GRH.

Figure 33



Un employeur pouvant éprouver plusieurs difficultés de gestion des ressources humaines au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 50**Difficultés en matière de gestion des ressources humaines**

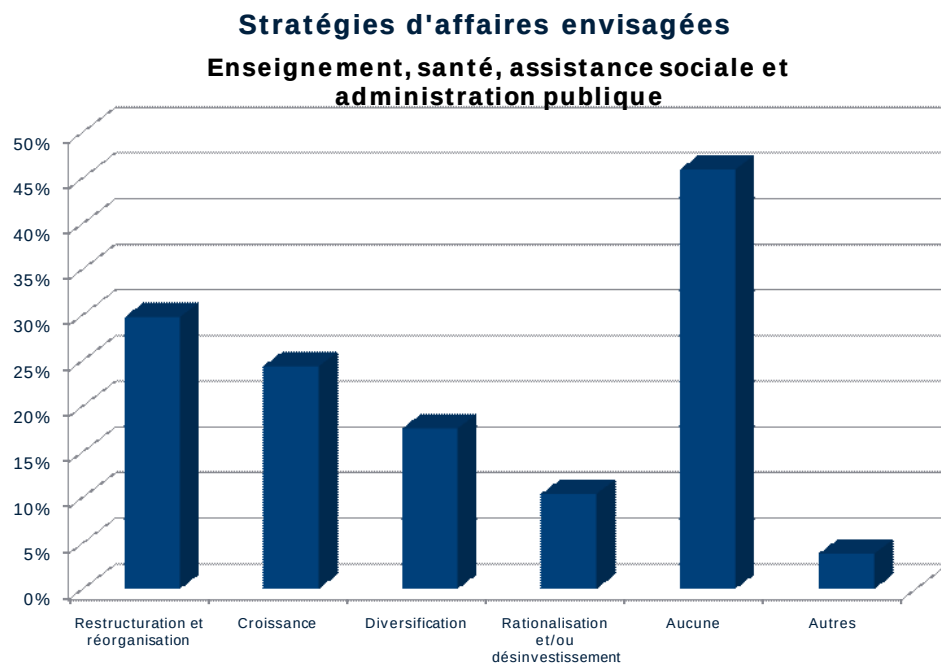
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Formation	16,8%	9,6%	11,0%
Recrutement, sélection et embauche	52,4%	45,1%	46,5%
Roulement et rétention	30,5%	27,0%	27,6%
Motivation, mobilisation et reconnaissance	16,7%	15,4%	15,6%
Mises à pied, licenciements et congédiements	5,8%	5,9%	5,9%
Coaching, encadrement	18,2%	10,7%	12,1%
Relations et climat de travail	9,8%	5,5%	6,3%
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	22,9%	19,2%	19,9%
Aucune	28,2%	39,7%	37,6%
Autres	4,0%	1,6%	2,0%
Effectifs	463	2014	2477

La difficulté de GRH le plus souvent mise de l'avant par tous les établissements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, incluant ceux du regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, a trait au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel.

Section 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

La section 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires.

Figure 34



Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 51

Stratégies d'affaires envisagées			
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Restructuration et réorganisation	29,8%	24,7%	25,6%
Croissance	24,4%	50,8%	45,9%
Diversification	17,6%	23,5%	22,4%
Rationalisation et/ou désinvestissement	10,4%	11,8%	11,5%
Aucune	45,9%	33,7%	35,9%
Autres	3,9%	2,6%	2,8%
Effectifs	455	1983	2438

Les établissements de ce regroupement sectoriel privilégient la stratégie de la restructuration et la réorganisation (29,8 %). Soulignons qu'une importante part des établissements n'a aucune stratégie d'affaires pour les douze prochains mois (45,9 %), dans le regroupement sectoriel de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique.

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des entreprises de cinq (5) employés et plus

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ☞	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires) (L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour laquelle il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ☞ (Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ☞ Le même ☐ Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel (Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ☞ * Rue, boulevard, chemin, etc. ☞ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ☞ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ☞ Unité (chiffre) ☞ Étage ☞ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ☞ Le nom de la ville est-il? * Ville ☞ Le code postal est-il? * Code postal ☞ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ☞ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ☞ Route rurale ☞ Case postale ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui ☐ Passez à la question 3.4 Non ☐ Passez à la question 3.3 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ☞ Étage ☞ Case postale ☞ * Ville, province et code postal ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ☞ (Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.)	
3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il? Numéro de télécopieur ☞	

3.6 Le courriel général de l'établissement est-il? Courriel ➞ <i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i>
3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle? Adresse Internet (site Web) ➞
4. CONTACT EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT
4.1 Le nom du contact en ressources humaines dans votre établissement est-il? * Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ➞ <i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i>
5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (Un choix unique pour 5.1 et 5.2)
5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique) Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ➞ Coopérative ➞ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ➞ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ➞ Personne morale à but non lucratif ➞ S.E.N.C. - Société en nom collectif ➞ Autres, si différents des précédents ➞
5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) Établissement unique (sans succursale) ➞ Siège social ➞ Succursale ➞ Filiale ➞
5.3 Votre établissement est-il ? À but lucratif ➞ À but non lucratif ➞
5.4 Votre établissement est-il de type ? Public ➞ Parapublic ➞ Privé ➞
5.5 Votre établissement est-il? Une entreprise de concession ➞ Une entreprise d'économie sociale ➞ Une entreprise à caractère familiale ➞ Une entreprise gouvernementale ➞ Une franchise ➞ Une société d'État ➞
6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE
6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle? ➞ <i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i>
6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement) ➞ <i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i>
7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ <i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immeuble) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure). Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisé sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non</i>

rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

PROFIL ET TENDANCES DE L'EMPLOI

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement? Veuillez détailler le nombre d'hommes et de femmes ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à temps plein (30 heures et plus par semaine) et à temps partiel (29 heures et moins par semaine). (Ne considérez pas les postes qui sont réservés au rappel d'employés mis à pied temporairement ni les postes qui doivent être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement)

Temps plein (30 heures et plus par semaine)			Nombre d'hommes	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)			Nombre de femmes	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement			Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	

Les renseignements que vous avez fournis aux questions 1 à 7 seront partagés avec certains organismes socioéconomiques et pourraient être publiés dans un répertoire d'entreprises. Or, pour les prochaines questions, les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et serviront à la planification de formations et à la réalisation de portraits par Emploi-Québec.

8. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance	☐
	Stable	☐
	En décroissance	☐

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)

9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui ☐ Passez à la question 9.2 Non ☐ Passez à la question 10.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	()	()	()	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études secondaires (DES)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓ (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	☐	☐	☐	✓
Moins d'un an	☐	☐	☐	☐
De 1 à 3 ans	☐	☐	☐	☐
Plus de 3 ans				

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Compétences de base (<i>lire, écrire, compter</i>) (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (réseautique)
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ (autonomie)
Compétences interpersonnelles et personnelles (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (anglais)
Connaissances linguistiques (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (Windows)
Connaissances en informatique et en bureautique (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Connaissances en planification et en gestion (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Autres compétences et connaissances (<i>précisez</i>)				

10. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement? (Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)	Oui ☐ Passez à la question 10.2			
	Non ☐ Passez à la question 11.1			
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 11.1			
10.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
10.2.1 Titre de la profession (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
10.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Activités saisonnières	☐	☐	☐	☒
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	☐	☐	☐	☐
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐
Manque de candidats qualifiés (formation)	☐	☐	☐	☒
Manque de candidats expérimentés (expérience)	☐	☐	☐	☐
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	☐	☐	☐	☐
Lacunes dans les qualités personnelles	☐	☐	☐	☐
Travail temporaire	☐	☐	☐	☐
Autres (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
10.3 Si vos difficultés de recrutement persistent, à quelle(s) conséquence(s) votre établissement pourrait-il faire face dans les 12 prochains mois?				(Choix multiple)
Vous devrez réorganiser le travail				☐
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés				☐
Vous devrez former vos employés en place				☐
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires				☐
Vous devrez faire appel à la sous-traitance				☐
Vous perdrez des contrats				☐
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités				☐
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités				☐
Aucune				☐
Autres (<i>précisez</i>)				

11. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	
	Oui ☐ Si oui, combien : _____

11.1 Envisagez-vous embaucher de la main-d'œuvre immigrante au cours des prochaines années? (Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).	Oui ☐ Si oui, combien : _____
	Non ☐ Passez à la question 12.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 12.2
	Non ☐ Passez à la question 13.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 13.2
	Non ☐ Passez à la question 14.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1
(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. Intention de formation (au cours des 12 prochains mois)	
14.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous offrir des activités de formation à vos employés? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui ☐ Passez à la question 14.2
	Non ☐ Passez à la question 15.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 15.1

14.2 Indiquez quelles formations vous prévoyez offrir à votre personnel et à quel groupe d'employé elles s'adresseront. (Exemples : PowerPoint pour les secrétaires, lecture de plans pour les soudeurs, etc.)

	(1) (cochez et précisez)	(2) (cochez et précisez)	(3) (cochez et précisez)	EXEMPLE (cochez et précisez)
1. Profession visée CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur analyste
2. Nombre de personnes visées par la formation	()	()	()	5
3. Nature de la formation ou des formations planifiées				
Compétences de base (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ savoir lire
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ programmation avancée
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ gestion du stress
Connaissances linguistiques (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Connaissances en informatique (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ Word
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Autres (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()

15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
15.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui ☐ Non ☐	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(_____ %)
15.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			☐
Politique de recrutement et de sélection			☐
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			☐
Politique d'évaluation de rendement des employés			☐
Politique des salaires et avantages sociaux			☐
Politique de descriptions des tâches			☐
Politique de plan de formation			☐
Politique de mise à la retraite			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
15.3 Quelles sont les difficultés éprouvées en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			☐
Recrutement, sélection et embauche, congédiement			☐
Roulement et rétention			☐
Motivation, mobilisation et reconnaissance			☐
Coaching, encadrement			☐
Relations et climat de travail			☐
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			☐
Autres (précisez)			☐
15.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			☐
Croissance			☐
Diversification			☐
Rationalisation et/ou désinvestissement			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
16. DÉPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
16.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement?		Oui ☐ Passez à la question 16.2 Non ☐ Passez à la question 17.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 17.1	
(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)			
16.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			☐
			☐
Total des départs à la retraite			☐
16.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun		☐
	Plan de relève		☐
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés		☐
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)		☐
	Autre (précisez)		☐
	Ne le sais pas		☐
17. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC			
17.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)		Oui ☐ Non ☐ Passez à la question 17.2 Ne le sais pas ☐	
17.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?		Oui ☐ Non ☐ Ne le sais pas ☐	

Annexe 2 – Description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des regroupements sectoriels**Agroalimentaire**

111	Cultures agricoles
112	Élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
1152	Activités de soutien à l'élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Mines et première transformation des métaux

211	Extraction de pétrole et de gaz
212	Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
331	Première transformation des métaux

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Fabrication autres secteurs de fabrication

313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques

332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations-services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486	Transport par pipeline
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux

492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
516	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Finances, assurances et services immobiliers

521	Autorités monétaires – banque centrale
522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail
533	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur)

Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
551	Gestion de sociétés et d'entreprises
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone
919	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux

Autres services

811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
814	Ménages privés

Annexe 3 – Listes des CNP mentionnées

CNP mentionnées quant à l'embauche au cours des douze derniers mois

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
CNP	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	7,0 %	42
	4215 Éducateurs spécialisés	5,6 %	34
	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	4,3 %	26
	4152 Travailleurs sociaux	4,3 %	26
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	3,5 %	21
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	3,3 %	20
	1221 Agents d'administration	3,0 %	18
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	3,0 %	18
	1411 Commis de bureau généraux	2,5 %	15
	4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	2,2 %	14
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	2,1 %	13
	6472 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire	2,0 %	12
	4163 Agents de développement économique en marketing	2,0 %	12
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	2,0 %	12
	3152 Infirmiers autorisés	1,9 %	12
	6261 Policiers (sauf cadres supérieurs)	1,8 %	11
	4141 Enseignants au niveau secondaire	1,7 %	11
	3233 Infirmiers auxiliaires	1,7 %	10
	3411 Assistants dentaires	1,6 %	10
	1243 Secrétaires médicaux	1,4 %	8
	4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	1,3 %	8
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,3 %	8
	1222 Adjointes de direction	1,2 %	7
	6242 Cuisiniers	1,2 %	7
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,1 %	7
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	1,1 %	7
	3414 Autre personnel de soutien des services de santé	1,0 %	6
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,0 %	6
	2281 Opérateurs en information, opérateurs réseau et techniciens Web	1,0 %	6
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	,9 %	6
	2263 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de la sécurité	,9 %	6
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	,9 %	6
	3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires	,9 %	5
	7621 Manœuvres à l'entretien des travaux publics	,7 %	5
	1227 Juges de paix et officiers de justice	,7 %	4
	4213 Conseillers en emploi	,7 %	4
	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	,6 %	4
	0012 Cadres - administration publique	,6 %	4
	7217 Entrepreneurs et contremaîtres de construction lourde	,6 %	4
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,5 %	3
	0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	,5 %	3
	4161 Agents de programmes en sciences naturelles et appliquées	,5 %	3

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
1121 Spécialistes des ressources humaines	,5 %	3
1413 Commis au classement et à la gestion des documents	,5 %	3
1111 Vérificateurs et comptables	,5 %	3
6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,5 %	3
7251 Plombiers	,4 %	3
2131 Ingénieurs civils	,4 %	3
1114 Autres agents financiers	,4 %	3
3142 Physiothérapeutes	,4 %	3
7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,4 %	3
4169 Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a.	,4 %	3
0912 Directeurs des services d'utilité publique	,4 %	3
0112 Directeurs des ressources humaines	,4 %	3
4143 Conseillers d'orientation et en information scolaire et professionnelle	,4 %	3
4155 Agents de probation et de libération conditionnelle	,4 %	2
6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,4 %	2
2121 Biologistes et autres scientifiques	,4 %	2
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,4 %	2
1228 Agents d'immigration, d'assurance-emploi et du revenu	,4 %	2
1122 Professionnels des services aux entreprises de gestion	,4 %	2
7411 Conducteurs de camions	,3 %	2
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	,3 %	2
6462 Agents de services correctionnels	,3 %	2
1432 Commis à la paye	,3 %	2
0414 Autres gestionnaires de la fonction publique	,3 %	2
0411 Gestionnaires fonction publique – adm. programmes sociaux et de santé	,3 %	2
0212 Directeurs de services d'architecture et de sciences	,3 %	2
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,3 %	2
9614 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et du bois	,3 %	2
8241 Conducteurs de machines d'abattage	,3 %	2
6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	,3 %	2
6431 Conseillers en voyages	,3 %	2
5133 Musiciens et chanteurs	,3 %	2
2123 Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture	,3 %	2
5113 Archivistes	,2 %	1
1212 Superviseurs de commis de finance et d'assurance	,2 %	1
0014 Cadres - santé, enseignement, services communautaires	,2 %	1
9225 Surveillants dans la confection de tissus, cuirs et fourrures	,2 %	1
7342 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	,2 %	1
4167 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports	,2 %	1
4151 Psychologues	,2 %	1
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	,2 %	1
2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,2 %	1

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
2122 Professionnels des sciences forestières	,2 %	1
1223 Agents du personnel et recruteurs	,2 %	1
0413 Gestionnaires fonction pub. – adm. de programmes d'enseignement	,2 %	1
0211 Directeurs des services de génie	,2 %	1
8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	,2 %	1
6452 Barmans	,2 %	1
2264 Inspecteurs en construction	,2 %	1
1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	,2 %	1
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,2 %	1
6463 Agents d'application de règlements municipaux et autres, n.c.a.	,2 %	1
6453 Serveurs d'aliments et de boissons	,2 %	1
6241 Chefs	,2 %	1
4165 Agents de programmes en politiques de la santé	,2 %	1
3121 Optométristes	,2 %	1
1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,2 %	1
9617 Manoeuvres dans la transformation des aliments, boissons et tabac	,2 %	1
6262 Pompiers	,2 %	1
3234 Ambulanciers et autre personnel paramédical	,2 %	1
3211 Technologues médicaux et assistants en anatomopathologie	,2 %	1
3131 Pharmaciens	,2 %	1
2231 Technologues et techniciens en génie civil	,2 %	1
1451 Commis de bibliothèque	,2 %	1
1441 Commis de soutien administratif	,2 %	1
0642 Chefs et officiers supérieurs des services d'incendie	,2 %	1
0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	,2 %	1
0111 Directeurs financiers	,2 %	1
8431 Ouvriers agricoles	,2 %	1
5241 Designers graphiques et illustrateurs	,2 %	1
5134 Danseurs	,2 %	1
4216 Autres instructeurs	,2 %	1
3223 Techniciens dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires	,2 %	1
3219 Autres technologues des sciences de la santé (sauf dentaires)	,2 %	1
3113 Dentistes	,2 %	1
2221 Technologues et techniciens en biologie	,2 %	1
2171 Analystes et consultants en informatique	,2 %	1
1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,2 %	1
7452 Manutentionnaires	,2 %	1
6461 Shérifs et huissiers de justice	,2 %	1
4211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	,2 %	1
6216 Surveillants des autres services	,2 %	1
3231 Opticiens d'ordonnances	,2 %	1
9434 Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois	,2 %	1

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
6215	Surveillants des services de nettoyage	,2 %	1
7271	Charpentiers-menuisiers	,2 %	1
2224	Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,2 %	1
1211	Superviseurs de commis de bureau et de soutien administratif	,2 %	1

CNP mentionnées quant aux difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
CNP	4141 Enseignants au niveau secondaire	5,9 %	21
	4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	4,8 %	17
	4215 Éducateurs spécialisés	4,7 %	17
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	4,6 %	16
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	4,4 %	16
	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	3,9 %	14
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,7 %	13
	3152 Infirmiers autorisés	3,5 %	13
	4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	3,3 %	12
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	3,2 %	12
	4152 Travailleurs sociaux	3,2 %	11
	3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires	3,1 %	11
	6472 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire	2,8 %	10
	3233 Infirmiers auxiliaires	2,1 %	7
	6261 Policiers (sauf cadres supérieurs)	2,0 %	7
	3143 Ergothérapeutes	1,9 %	7
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,9 %	7
	1221 Agents d'administration	1,7 %	6
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	1,5 %	5
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,4 %	5
	4151 Psychologues	1,3 %	5
	3142 Physiothérapeutes	1,3 %	5
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	1,2 %	4
	3411 Assistants dentaires	1,2 %	4
	1227 Juges de paix et officiers de justice	1,2 %	4
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,1 %	4
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,0 %	4
	6242 Cuisiniers	1,0 %	4
	4163 Agents de développement économique en marketing	1,0 %	4
	3131 Pharmaciens	,9 %	3
	2148 Autres ingénieurs, n.c.a.	,9 %	3
	1114 Autres agents financiers	,9 %	3
	3234 Ambulanciers et autre personnel paramédical	,9 %	3
	3141 Audiologistes et orthophonistes	,8 %	3
	5133 Musiciens et chanteurs	,8 %	3
	2221 Technologues et techniciens en biologie	,8 %	3
	2264 Inspecteurs en construction	,7 %	3
	3414 Autre personnel de soutien des services de santé	,7 %	2
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,7 %	2
	1228 Agents d'immigration, d'assurance-emploi et du revenu	,7 %	2
	1211 Superviseurs de commis de bureau et de soutien administratif	,7 %	2

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
3231 Opticiens d'ordonnances	,6 %	2
7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	,6 %	2
2121 Biologistes et autres scientifiques	,6 %	2
0414 Autres gestionnaires de la fonction publique	,6 %	2
6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,5 %	2
6431 Conseillers en voyages	,5 %	2
4213 Conseillers en emploi	,5 %	2
3215 Technologues en radiation médicale	,4 %	1
3214 Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardio-vasculaires	,4 %	1
1243 Secrétaires médicaux	,4 %	1
8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	,4 %	1
7342 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	,4 %	1
2263 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de la sécurité	,4 %	1
2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,4 %	1
2122 Professionnels des sciences forestières	,4 %	1
0413 Gestionnaires fonction publique – administration de programmes...	,4 %	1
0312 Administrateurs - enseignement post-secondaire et formation prof.	,4 %	1
0211 Directeurs des services de génie	,4 %	1
8616 Manoeuvres de l'exploitation forestière	,4 %	1
2231 Technologues et techniciens en génie civil	,4 %	1
1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	,4 %	1
6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,4 %	1
6241 Chefs	,4 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,4 %	1
1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,4 %	1
1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,4 %	1
3211 Technologues médicaux et assistants en anatomopathologie	,4 %	1
2131 Ingénieurs civils	,4 %	1
0642 Chefs et officiers supérieurs des services d'incendie	,4 %	1
0111 Directeurs financiers	,4 %	1
8431 Ouvriers agricoles	,3 %	1
7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,3 %	1
4166 Agents de programmes en politiques de l'enseignement	,3 %	1
4155 Agents de probation et de libération conditionnelle	,3 %	1
7452 Manutentionnaires	,3 %	1
4211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	,3 %	1
9424 Opérateurs d'installation de l'assainissement de l'eau et des déchets	,3 %	1
1235 Estimateurs et évaluateurs	,3 %	1
0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	,3 %	1
9434 Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois	,3 %	1
6215 Surveillants des services de nettoyage	,3 %	1
1411 Commis de bureau généraux	,3 %	1

CNP mentionnée quant à l'intention d'embauche au cours des douze prochains mois

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
CNP	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	7,8 %	24
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	4,9 %	15
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	4,4 %	14
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	3,8 %	12
	4141 Enseignants au niveau secondaire	3,7 %	12
	4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	3,7 %	11
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,4 %	11
	3152 Infirmiers autorisés	3,3 %	10
	4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	3,0 %	9
	6261 Policiers (sauf cadres supérieurs)	3,0 %	9
	4152 Travailleurs sociaux	2,8 %	9
	3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires	2,6 %	8
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	2,2 %	7
	4215 Éducateurs spécialisés	2,0 %	6
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	2,0 %	6
	1221 Agents d'administration	1,8 %	5
	5133 Musiciens et chanteurs	1,7 %	5
	3143 Ergothérapeutes	1,6 %	5
	4151 Psychologues	1,5 %	5
	3233 Infirmiers auxiliaires	1,5 %	5
	2121 Biologistes et autres scientifiques	1,4 %	4
	4167 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports	1,2 %	4
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	1,2 %	4
	2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	1,2 %	4
	6242 Cuisiniers	1,1 %	4
	1411 Commis de bureau généraux	1,1 %	4
	4213 Conseillers en emploi	1,1 %	4
	7621 Manœuvres à l'entretien des travaux publics	1,1 %	4
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	1,1 %	3
	3142 Physiothérapeutes	1,1 %	3
	3131 Pharmaciens	1,0 %	3
	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	1,0 %	3
	2221 Technologues et techniciens en biologie	,9 %	3
	6472 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire	,9 %	3
	0012 Cadres - administration publique	,9 %	3
	8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	,8 %	3
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,8 %	3
	3411 Assistants dentaires	,8 %	3
	1414 Réceptionnistes et standardistes	,8 %	3
	2264 Inspecteurs en construction	,8 %	3
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	,8 %	2
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,8 %	2

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
4163 Agents de développement économique en marketing	,8 %	2
1228 Agents d'immigration, d'assurance-emploi et du revenu	,8 %	2
6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	,8 %	2
6462 Agents de services correctionnels	,6 %	2
2231 Technologues et techniciens en génie civil	,6 %	2
0312 Administrateurs - enseignement post-secondaire et formation professionnelle	,6 %	2
6431 Conseillers en voyages	,5 %	2
1243 Secrétaires médicaux	,5 %	2
1227 Juges de paix et officiers de justice	,5 %	2
4165 Agents de programmes en politiques de la santé	,4 %	1
3215 Technologues en radiation médicale	,4 %	1
3214 Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardio-vasculaires	,4 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,4 %	1
7342 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	,4 %	1
3141 Audiologistes et orthophonistes	,4 %	1
2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,4 %	1
2122 Professionnels des sciences forestières	,4 %	1
6663 Concierges et concierges d'immeubles	,4 %	1
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,4 %	1
3235 Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	,4 %	1
3121 Optométristes	,4 %	1
2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	,4 %	1
1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,4 %	1
0513 Directeurs de programmes et de services de sports et de loisirs	,4 %	1
3234 Ambulanciers et autre personnel paramédical	,4 %	1
8431 Ouvriers agricoles	,4 %	1
5241 Designers graphiques et illustrateurs	,4 %	1
5134 Danseurs	,4 %	1
3223 Techniciens dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires	,4 %	1
3219 Autres technologues des sciences de la santé (sauf dentaires)	,4 %	1
4166 Agents de programmes en politiques de l'enseignement	,4 %	1
1242 Secrétaires juridiques	,4 %	1
5111 Bibliothécaires	,4 %	1
6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,4 %	1
6216 Surveillants des autres services	,4 %	1
3231 Opticiens d'ordonnances	,4 %	1
0621 Directeurs - commerce de détail	,4 %	1
0411 Gestionnaires fonction publique - administration de programmes sociaux et de santé	,4 %	1
0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	,4 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention de mises à pied au cours des douze prochains mois

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
CNP	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	8,7 %	5
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	8,2 %	5
	4141 Enseignants au niveau secondaire	7,1 %	4
	4215 Éducateurs spécialisés	6,0 %	3
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	5,5 %	3
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	5,2 %	3
	5133 Musiciens et chanteurs	5,2 %	3
	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	5,2 %	3
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	4,6 %	3
	9614 Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et du bois	3,0 %	2
	8241 Conducteurs de machines d'abattage	3,0 %	2
	0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	3,0 %	2
	5113 Archivistes	2,3 %	1
	4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	2,3 %	1
	3233 Infirmiers auxiliaires	2,3 %	1
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	2,3 %	1
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	2,2 %	1
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	2,2 %	1
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	2,2 %	1
	2121 Biologistes et autres scientifiques	2,2 %	1
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	2,2 %	1
	1227 Juges de paix et officiers de justice	2,2 %	1
	0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	2,1 %	1
	0012 Cadres - administration publique	2,1 %	1
	4143 Conseillers d'orientation et en information scolaire et professionnelle	2,1 %	1
	1411 Commis de bureau généraux	2,1 %	1
	1221 Agents d'administration	2,1 %	1
	4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	2,0 %	1

CNP mentionnées quant à la formation au cours des douze prochains mois

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
CNP	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	9,2 %	58
	4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	6,9 %	43
	4215 Éducateurs spécialisés	5,0 %	32
	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	4,9 %	31
	4212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	4,7 %	30
	0314 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	3,6 %	23
	6242 Cuisiniers	3,0 %	19
	6472 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire	3,0 %	19
	1221 Agents d'administration	2,9 %	19
	4141 Enseignants au niveau secondaire	2,9 %	18
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	2,4 %	15
	6261 Policiers (sauf cadres supérieurs)	2,3 %	15
	4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	2,2 %	14
	4152 Travailleurs sociaux	2,1 %	13
	0012 Cadres - administration publique	1,9 %	12
	1411 Commis de bureau généraux	1,6 %	10
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	1,6 %	10
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	1,5 %	10
	3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires	1,5 %	9
	0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	1,2 %	8
	3411 Assistants dentaires	1,1 %	7
	3152 Infirmiers autorisés	1,1 %	7
	4163 Agents de développement économique en marketing	1,0 %	7
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,0 %	6
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	,9 %	6
	7621 Manœuvres à l'entretien des travaux publics	,9 %	5
	4213 Conseillers en emploi	,9 %	5
	4166 Agents de programmes en politiques de l'enseignement	,8 %	5
	2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,8 %	5
	6463 Agents d'application de règlements municipaux et autres, n.c.a.	,8 %	5
	4155 Agents de probation et de libération conditionnelle	,8 %	5
	1222 Adjointes de direction	,7 %	4
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,7 %	4
	1227 Juges de paix et officiers de justice	,7 %	4
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	,7 %	4
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,7 %	4
	4161 Agents de programmes en sciences naturelles et appliquées	,7 %	4
	4211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	,6 %	4
	1243 Secrétaires médicaux	,6 %	4
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,6 %	4
	1228 Agents d'immigration, d'assurance-emploi et du revenu	,6 %	4
	6462 Agents de services correctionnels	,5 %	3

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
3131 Pharmaciens	,5 %	3
6211 Superviseurs - commerce de détail	,5 %	3
3234 Ambulanciers et autre personnel paramédical	,5 %	3
1414 Réceptionnistes et standardistes	,5 %	3
3233 Infirmiers auxiliaires	,5 %	3
2221 Technologues et techniciens en biologie	,5 %	3
6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,4 %	3
1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	,4 %	3
0412 Gestionnaires fonction publique - analyse économique	,4 %	3
1441 Commis de soutien administratif	,4 %	3
6453 Serveurs d'aliments et de boissons	,4 %	3
6663 Concierges et concierges d'immeubles	,4 %	3
3141 Audiologistes et orthophonistes	,4 %	3
5133 Musiciens et chanteurs	,4 %	2
4164 Agents de programmes en politiques sociales	,4 %	2
1121 Spécialistes des ressources humaines	,4 %	2
2281 Opérateurs en information, opérateurs réseau et techniciens Web	,4 %	2
2263 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de la sécurité	,4 %	2
2121 Biologistes et autres scientifiques	,4 %	2
0112 Directeurs des ressources humaines	,4 %	2
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,4 %	2
0641 Officiers de direction des services de police	,4 %	2
7622 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	,3 %	2
2153 Urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols	,3 %	2
4143 Conseillers d'orientation et en information scolaire et professionnelle	,3 %	2
9614 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et du bois	,3 %	2
8241 Conducteurs de machines d'abattage	,3 %	2
7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	,3 %	2
6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	,3 %	2
2123 Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture	,3 %	2
0122 Directeurs de banque, du crédit et services de placements	,2 %	1
8255 Entrepreneurs de l'aménagement paysager et de l'entretien	,2 %	1
4167 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports	,2 %	1
2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,2 %	1
1215 Superviseurs de commis à la transcription, la distribution et aux horaires	,2 %	1
4153 Conseillers familiaux, conseillers matrimoniaux	,2 %	1
3113 Dentistes	,2 %	1
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,2 %	1
3414 Autre personnel de soutien des services de santé	,2 %	1
0632 Directeurs de services d'hébergement	,2 %	1
0312 Administrateurs - enseignement post-secondaire et formation professionnelle	,2 %	1
8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	,2 %	1

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
2254 Techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	,2 %	1
2231 Technologues et techniciens en génie civil	,2 %	1
8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	,2 %	1
7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,2 %	1
5134 Danseurs	,2 %	1
3219 Autres technologues des sciences de la santé (sauf dentaires)	,2 %	1
2264 Inspecteurs en construction	,2 %	1
2171 Analystes et consultants en informatique	,2 %	1
0611 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	,2 %	1
0411 Gestionnaires fonction publique - administration de programmes sociaux et de santé	,2 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,2 %	1
4165 Agents de programmes en politiques de la santé	,2 %	1
2154 Arpenteurs-géomètres	,2 %	1
2122 Professionnel des sciences forestières	,2 %	1
1242 Secrétaires juridiques	,2 %	1
1111 Vérificateurs et comptables	,2 %	1
0014 Cadres - santé, enseignement, services communautaires	,2 %	1
9424 Opérateurs d'installation de l'assainissement de l'eau et des déchets	,2 %	1
4169 Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a.	,2 %	1
4151 Psychologues	,2 %	1
3143 Ergothérapeutes	,2 %	1
3142 Physiothérapeutes	,2 %	1
0414 Autres gestionnaires de la fonction publique	,2 %	1
5211 Technicien et assistant dans les bibliothèques et les services d'archives	,2 %	1
3231 Opticiens d'ordonnances	,2 %	1

CNP mentionnées quant aux prévisions de prises de retraite au cours des douze prochains mois

		Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
		%	N
CNP	4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	9,4 %	13
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	4,5 %	6
	4141 Enseignants au niveau secondaire	4,4 %	6
	3152 Infirmiers autorisés	4,2 %	6
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,7 %	5
	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	3,4 %	5
	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	3,4 %	5
	3233 Infirmiers auxiliaires	3,3 %	5
	6261 Policiers (sauf cadres supérieurs)	3,1 %	4
	1411 Commis de bureau généraux	3,0 %	4
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	2,4 %	3
	1222 Adjoints de direction	2,2 %	3
	6242 Cuisiniers	2,1 %	3
	0014 Cadres - santé, enseignement, services communautaires	2,0 %	3
	3215 Technologues en radiation médicale	1,9 %	3
	1221 Agents d'administration	1,8 %	3
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	1,8 %	3
	0012 Cadres - administration publique	1,7 %	2
	7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	1,7 %	2
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,7 %	2
	7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	1,4 %	2
	6462 Agents de services correctionnels	1,4 %	2
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	1,4 %	2
	1212 Superviseurs de commis de finance et d'assurance	1,4 %	2
	4215 Éducateurs spécialisés	1,3 %	2
	0312 Administrateurs - enseignement post-secondaire et formation professionnelle	1,3 %	2
	7217 Entrepreneurs et contremaîtres de construction lourde	1,2 %	2
	6431 Conseillers en voyages	1,2 %	2
	1227 Juges de paix et officiers de justice	1,2 %	2
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,0 %	1
	4152 Travailleurs sociaux	1,0 %	1
	1243 Secrétaires médicaux	1,0 %	1
	0114 Directeurs d'autres services administratifs	1,0 %	1
	9424 Opérateurs d'installation de l'assainissement de l'eau et des déchets	,9 %	1
	4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	,9 %	1
	2263 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de la sécurité	,9 %	1
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,9 %	1
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	,9 %	1
	1114 Autres agents financiers	,9 %	1
	0641 Officiers de direction des services de police	,9 %	1

	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	
	%	N
6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,9 %	1
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,9 %	1
4155 Agents de probation et de libération conditionnelle	,9 %	1
3121 Optométristes	,9 %	1
4151 Psychologues	,9 %	1
3234 Ambulanciers et autre personnel paramédical	,9 %	1
0414 Autres gestionnaires de la fonction publique	,9 %	1
6472 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire	,9 %	1
4164 Agents de programmes en politiques sociales	,9 %	1
3122 Chiropraticiens	,9 %	1
2175 Concepteurs et développeurs Web	,9 %	1
5111 Bibliothécaires	,8 %	1
0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	,8 %	1
6216 Surveillants des autres services	,8 %	1
4213 Conseillers en emploi	,8 %	1
1228 Agents d'immigration, d'assurance-emploi et du revenu	,8 %	1
0632 Directeurs de services d'hébergement	,8 %	1
0412 Gestionnaires fonction publique - analyse économique	,8 %	1
0411 Gestionnaires fonction publique - administration de programmes sociaux et de santé	,8 %	1